



Commune de Florenville
Rue du château, 5
6820 Florenville

Programme Communal de Développement Rural

Partie 5 – Projets



IMPACT^{SPRL}
TERRITOIRE - HABITAT - PAYSAGE
Rue des Chasseurs ardennais, 32
6880 BERTRIX

Tél. 061 41 54 54
Fax 061 41 55 07
E-Mail : info@impact-sprl.be
<http://www.impact-sprl.be>

Table des matières

1. LOT 0 – PROJETS ET ACTIONS INITIES OU EN COURS PENDANT L’OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL	4
2. LOT 1 – PROJETS A REALISER DANS LES 3 PREMIERES ANNEES.....	5
2.1. PROJETS MATERIELS	5
2.2. PROJETS IMMATERIELS	5
3. LOT 2 – PROJETS A REALISER ENTRE LA 4^{EME} ET LA 6^{EME} ANNEE.....	6
3.1. PROJETS MATERIELS	6
3.2. PROJETS IMMATERIELS	6
4. LOT 3 – AUTRES PROJETS.....	7
4.1. PROJETS MATERIELS	7
4.2. PROJETS IMMATERIELS	7

Méthodologie

Sur base du travail de priorisation et d'approfondissement des différents projets par la CLDR, des fiches ont été rédigées.

Les différents projets sont classés en quatre lots en fonction de la priorité donnée par la CLDR :

- Le lot 0 reprend les projets ou actions en cours ou initiés par la commune pendant la consultation de la population menée dans le cadre de l'opération de développement rural.
- Le lot 1 reprend les projets prioritaires dont la réalisation est prévue dans les trois premières années de la mise en œuvre du PCDR. Les projets sont détaillés dans des fiches descriptives complètes comprenant une estimation précise du coût de réalisation.
- Le lot 2 comprend les projets dont la réalisation est prévue entre la 4^{ème} et la 6^{ème} année de mise en œuvre du PCDR. Les projets sont présentés à l'aide d'une fiche descriptive.
- Le lot 3 énonce les autres projets à mettre en œuvre à plus long terme sous forme de fiche descriptive « allégée ».

Par ailleurs, les projets ont été classés entre projets matériels et immatériels (qui ne demandent pas de gros investissements financiers et qui font appel à la mobilisation des acteurs locaux), bien que la frontière entre les deux soit parfois floue.

En fonction de son classement par lot et de ses spécificités, chaque fiche-projet comprend les éléments suivants :

- Description succincte du projet.
- Justification du projet.
- Lien à la stratégie du PCDR.
- Impacts du projet sur le développement durable.
- Localisation et statut.
- Parties prenantes, porteurs de projet.
- Programme de réalisation.
- Estimation globale du coût.
- Évaluation (en relation avec les objectifs visés et les effets attendus).
- Annexes.

1. Lot 0 – Projets et actions initiés ou en cours pendant l'Opération de Développement Rural

- Réaffectation du site de la poste à Florenville en pôle de services à Florenville
- Aménagement de trottoirs à la place des Canadiens et Clos Saint-Michel à Florenville
- Aménagement de trottoirs à la rue de Carignan
- Réfection de la voirie du Clos Michel à Florenville
- Réfection du chemin du Bon Pays à Florenville
- Réfection des ponts de Muno et de Watrinsart
- Travaux à la rue de Cugnon à Muno
- Aménagement du centre (phases 3a et 3b) de Florenville
- Réalisation d'une liaison lente entre Florenville et Chassepierre
- Rénovation du Cercle Saint-Gengoulf en maison de village et en logements à Villers-devant-Orval
- Rénovation de l'école de Lacuisine
- Extension de l'école de Villers-devant-Orval
- Réalisation d'un lotissement communal à la rue de la Forêt à Lacuisine
- Réalisation d'un masterplan au chemin des Fossés à Florenville
- Mise en œuvre de la ZACC de la Fâche Sainte-Anne à Florenville
- Relevage de l'égouttage des Hayons vers la STEP de Martué (protection de la zone de baignade de Lacuisine)
- Aménagement du centre sportif de Muno
- Isolation du complexe sportif de Florenville
- Sécurisation du Moulin Marron (Maison des Jeunes) à Florenville
- Reconditionnement de l'ancien bâtiment du Home Saint Jean-Baptiste (20 lits) à Villers-devant-Orval
- Nouvelle construction d'une capacité de 100 lits sur le site du Home La Concille à Florenville

2. Lot 1 – Projets à réaliser dans les 3 premières années

2.1. Projets matériels

- M.1.01 – Maison de village de Sainte-Cécile
- M.1.02 – Zone de baignade à Lacuisine
- M.1.03 – Zone de convivialité à Martué
- M.1.04 – Maison de village de Fontenoille

2.2. Projets immatériels

- I.1.01 – Coordination renforcée des associations
- I.1.02 – Décentralisation des services
- I.1.03 – Mise en valeur des usoirs
- I.1.04 – Valorisation du patrimoine
- I.1.05 – Plan communal de mobilité
- I.1.06 – Mise en place d'un groupe nature

3. Lot 2 – Projets à réaliser entre la 4^{ème} et la 6^{ème} année

3.1. Projets matériels

- M.2.01 – Pôle multiservices de Villers-devant-Orval
- M.2.02 – Espace polyvalent sur le site de ferme Trinteler à Florenville
- M.2.03 – Cœur de village de Fontenoille
- M.2.04 – Fondation Marci à Chassepierre
- M.2.05 – Réseau de mobilité douce

3.2. Projets immatériels

- I.2.01 – Facilitation de l'accès à la terre pour des projets agricoles locaux
- I.2.02 – Médias de proximité
- I.2.03 – Amélioration de l'accueil petite enfance, accueil temps-libre et extra-scolaire
- I.2.04 – Promotion de l'alimentation saine

4. Lot 3 – Autres projets

4.1. Projets matériels

- M.3.01 – Réseau de chaleur
- M.3.02 – Equipements de loisirs originaux
- M.3.03 – Infrastructures sportives
- M.3.04 – Quartiers innovants
- M.3.05 – Structure médicale
- M.3.06 – Espaces « nature »
- M.3.07 – Abords de la Semois
- M.3.08 – Espaces de convivialité et cœurs de village

4.2. Projets immatériels

- I.3.01 – Coordination des acteurs touristiques locaux
- I.3.02 – Coordination des acteurs du secteur jeunesse
- I.3.03 – Offre de services complémentaires aux homes

Fiches projets

Intitulé projet :***Maison de village de Sainte-Cécile*****Description succincte du projet**

Le projet consiste à transformer l'ancienne école pour y créer une maison de village, infrastructure actuellement inexistante au sein du village de Sainte-Cécile.

L'ensemble se compose de deux bâtiments existants (ancienne classe + annexe) encadrant l'ancienne cour de récréation.

Les travaux consistent à créer une extension prenant place partiellement sur la cour de récréation afin d'interconnecter les deux bâtiments. Cette extension accueillera une salle (+/- 140 m²).

L'annexe recevra les fonctions de bar et de rangement tandis que l'ancienne classe sera destinée aux équipements techniques, à la cuisine et aux sanitaires.

L'étage de l'ancienne classe pourra quant à lui recevoir des locaux de réunion pour les associations.

Une attention particulière sera portée à la modularité, à l'acoustique, à la performance énergétique ainsi qu'à l'accès aux personnes à mobilité réduite (bien que la configuration de la construction existante soit peu propice aux PMR).

Ces travaux seront complétés par un aménagement extérieur prenant la forme d'un espace de convivialité.

Justification du projet

Le diagnostic a clairement mis en évidence la richesse du tissu associatif. Malheureusement, ce dernier est confronté à la vétusté ou au manque d'infrastructures. C'est le cas ici sur Sainte-Cécile qui ne dispose d'aucun lieu pouvant recevoir des activités et animations villageoises. La seule salle disponible est la salle de gym de la nouvelle école primaire. Cependant cette salle est peu accessible (contexte scolaire), petite (50 places maximums), pas insonorisée et non-équipée (pas de cuisine, mobilier, vaisselle, etc.).

Dès lors, actuellement, les habitants doivent se délocaliser (notamment vers Fontenoille et Chassepierre) pour organiser leurs festivités. Il s'agit donc là d'un frein important pour la cohésion sociale et les liens entre habitants. Pour rappel Sainte-Cécile compte +/- 500 habitants et est amené à se développer dans les prochaines années (schéma de structure, potentiel foncier, croissance démographique).

Plusieurs associations sont demandeuse d'une salle de village et de locaux de réunions :

- Comité de parents de l'école (utilisation actuelle de la salle de gymnastique de l'école, mal adaptée).
- Football de Sainte-Cécile (club régional important, dont les locaux sont vétustes et trop petits).
- Club des jeunes « les joyeux Besnils » (actuellement dans un local de l'ancienne maison communale, trop petit, avec un appartement privé à l'étage).
- Syndicat d'initiative de Sainte Cécile, rôle également de comité de village (pas de local).
- Association des aînés (se réunissent à Fontenoille par manque de locaux).
- Comité de chasse (pas de local).

A Sainte-Cécile, l'événement principal annuel est la brocante du mois d'août. L'organisation est assurée par le regroupement du SI, club des jeunes et Foot. Il n'existe par ailleurs pas de locaux de réunion ou d'espace central pour cet événement.

Il manque donc d'un lieu accessible à tous les villageois pour leurs organisations et la vie associative du village. Plusieurs activités ont d'ailleurs disparu récemment (sur 10 ans) par manque de locaux (cours de gym, classe de musique, troupe de théâtre).

Le projet permettra en outre de réaffecter et réhabiliter un ancien bâtiment situé dans le centre du village.

Lien à la stratégie du PCDR

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs de développement suivants :

Objectif principal

✓	Objectif spécifique 3.3 : Proposer des lieux de rencontre, d'activités et de convivialité adaptés dans toutes les entités
---	--

Objectif secondaire

✓	Objectif spécifique 1.2 : Restaurer et mettre en valeur le patrimoine et préserver et rénover les centres de village
✓	Objectif spécifique 3.4 : Renforcer la mobilité alternative et la multimodalité du territoire

Impacts du projet sur le développement durable

Social	Environnement	Economie
★★★★ Le projet va permettre de renforcer les liens sociaux entre les habitants et favoriser les activités et la vie associative et villageoise	★ L'amélioration énergétique et la position centrale favorable aux déplacements lents concourent au pilier « environnement » du développement durable	

Le projet participe..... au volet du développement durable :

0 étoiles= pas du tout ; ★ = un peu ; ★★ = moyennement ; ★★★ = correctement ; ★★★★ = très bien

Localisation et statut

- Localisation : Rues Arthur Bayonnet et de Muno - Sainte-Cécile
- Statut de propriété : Commune de Florenville
- Statut au plan de secteur : Zone d'habitat à caractère rural

Parties prenantes, porteurs de projet

- Porteur de projet : Commune de Florenville
- Partenaire(s) : Associations villageoises
- Source(s) de financement : DGO3-DR. D'autres pistes de subventionnement complémentaires peuvent être envisagées : UREBA pour l'amélioration énergétique du bâtiment et DGO3-Espaces verts pour l'aménagement des abords.

Programme de réalisation

- Éléments dont il faut tenir compte pour définir la priorité de la fiche

La CLDR a défini le projet comme prioritaire. L'absence d'infrastructures de ce type sur le village de Sainte-Cécile et l'état du bâtiment nécessitant une intervention rapide ont justifié ce choix.

- État du dossier

Esquisse d'aménagement

- Programme des travaux

En une seule phase avec rénovation complète de l'extérieur et de l'intérieur

- Planification

Rencontre avec les futurs utilisateurs pour cerner de manière fine les besoins

- Démarches administratives à réaliser

Introduction et suivi de la demande de convention (faisabilité - exécution)

Obtention des différentes autorisations nécessaires à la réalisation du projet

- Éléments à mettre en place pour assurer le bon usage de l'investissement réalisé

Constitution d'un comité de gestion

Estimation globale du coût

Estimation globale du coût	Montant	Sources de financement
- Démolitions diverses	15.000 €	Développement rural
- Gros-œuvre	305.871 €	
- Toiture	83.011 €	
- Menuiseries extérieures	45.619 €	
- Parachèvements	150.318 €	
- Chauffage - ventilation - sanitaires	103.951 €	
- Electricité	59.080 €	
- Cuisine	45.000 €	
- Abords	30.000 €	
- Total travaux	837.850 €	
- Frais accessoires (honoraires divers)	75.406,50 €	
- TVA	191.783,87 €	
Total (TFC)	1.105.040,37 €	

Projet rémunérateur : Non

Évaluation (en relation avec les objectifs visés et les effets attendus)

▪ Indicateurs de réalisation

Intitulé de l'indicateur	Valeur cible	Source de vérification (document, rapport, carnet, registre,...)
Rénovation du bâtiment en maison de village	1	Commune de Florenville

▪ Indicateurs de résultat

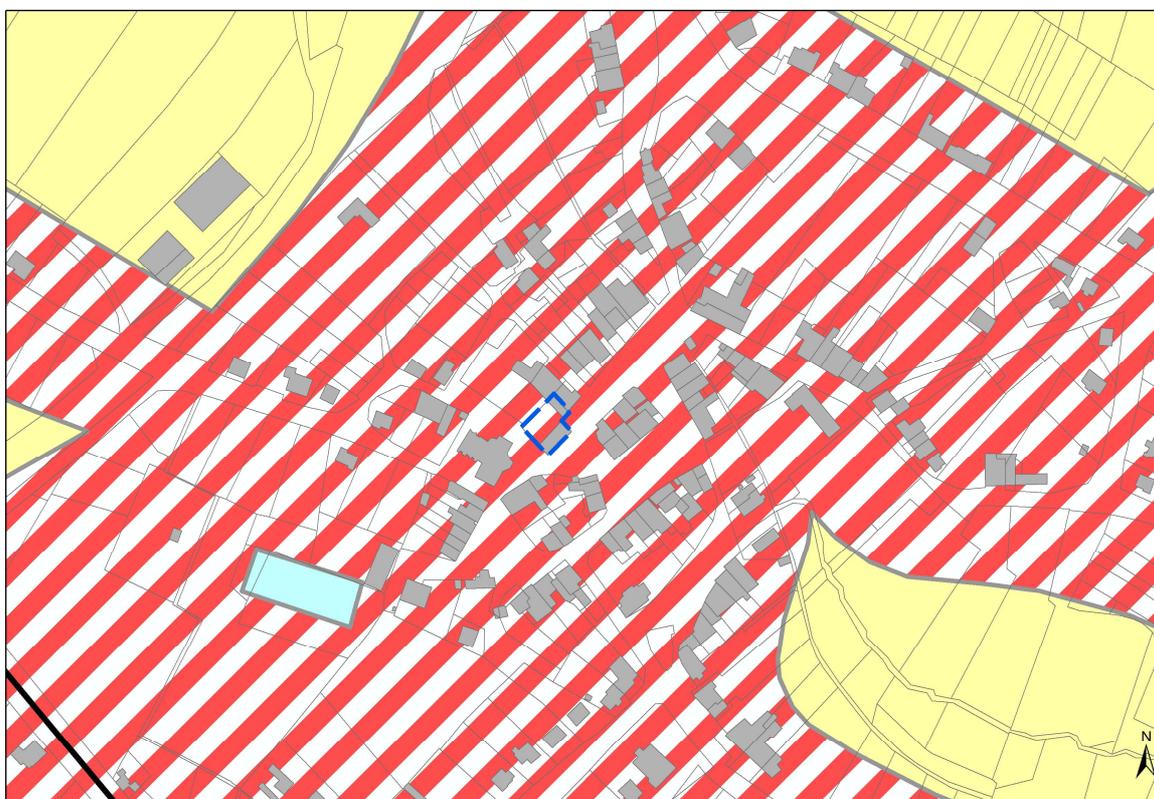
Intitulé de l'indicateur	Valeur cible	Source de vérification (document, rapport, carnet, registre,...)
Nombre d'associations utilisant la maison de village	8	Comité de gestion

Annexes

- Plan de situation



- Périmètre d'intervention sur fond cadastral et sur plan de secteur



■ Dossier photographique





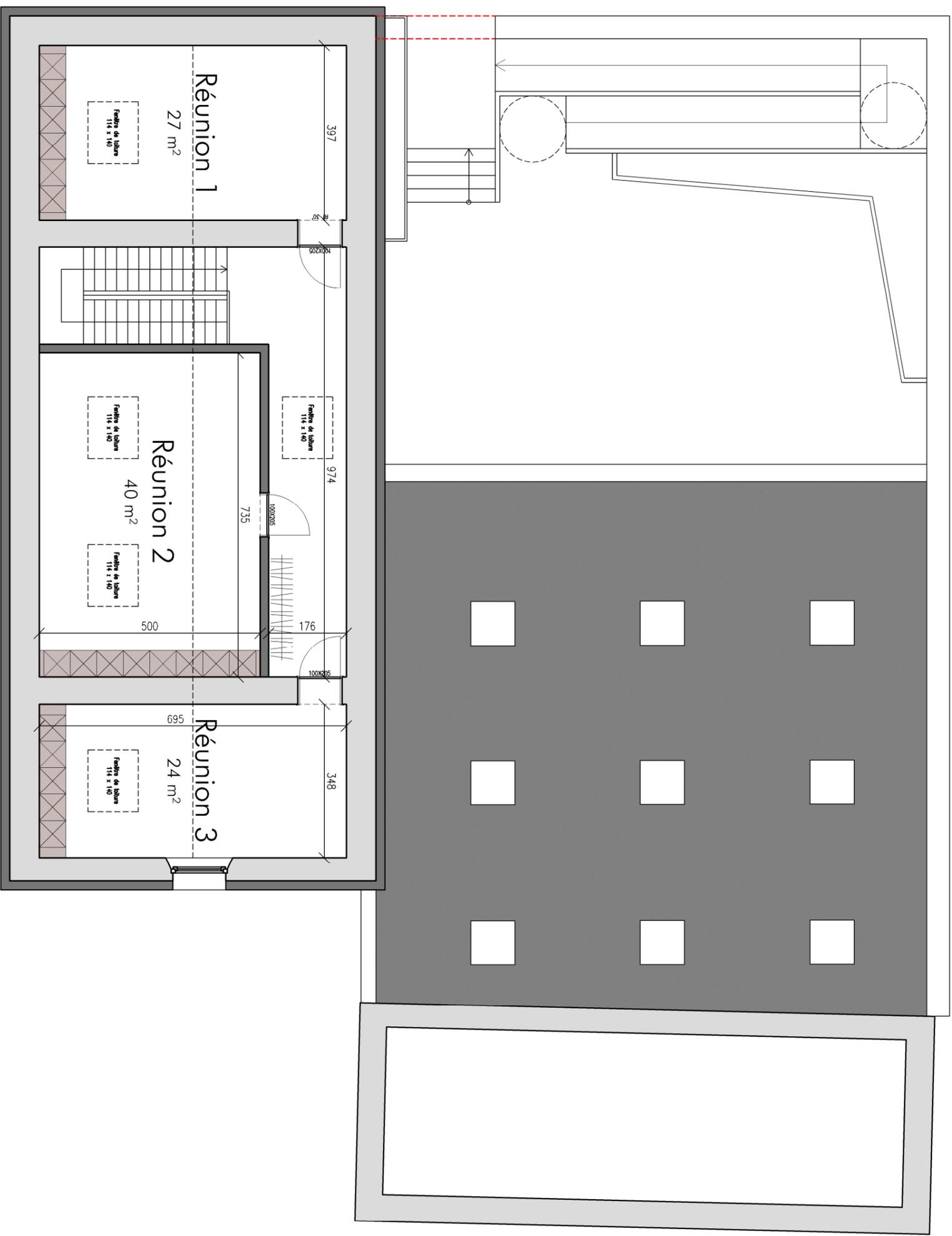
- Liste des activités actuelles, concernées par le projet, et de leur fréquentation ainsi que leurs perspectives d'évolution afin de justifier de l'ampleur du projet et de sa nature par rapport aux besoins concrets.
- Comité de parents de l'école (utilisation actuelle de la salle de gymnastique de l'école, mal adaptée).
- Football de Sainte-Cécile (club régional important, dont les locaux sont vétustes et trop petits).
- Club des jeunes « les joyeux Besnils » (actuellement dans un local de l'ancienne maison communale, trop petit, avec un appartement privé à l'étage).
- Syndicat d'initiative de Sainte Cécile, rôle également de comité de village (pas de local).
- Association des aînés (se réunissent à Fontenoille par manque de locaux).
- Comité de chasse (pas de local).

A Sainte-Cécile, l'événement principal annuel est la brocante du mois d'août. L'organisation est assurée par le regroupement du SI, club des jeunes et Foot. Il n'existe par ailleurs pas de locaux de réunion ou d'espace central pour cet événement

- Esquisse d'aménagement

Légende

	Maçonnerie existante
	Démolitions
	Nouvelle intervention



Intitulé projet :***Zone de baignade de Lacuisine*****Description succincte du projet**

Le projet consiste à valoriser un site existant au milieu du village de Lacuisine en renforçant son attractivité par la mise en place d'infrastructures de délasserment et des équipements d'approche de la rivière.

Justification du projet

La commune de Florenville dispose d'un territoire à fort potentiel touristique qui peut s'appuyer notamment sur des sites (abbaye d'Orval), des événements (festival de Chassepierre) mais aussi sur son cadre naturel (Semois, paysage, etc.). La CLDR a d'ailleurs fixé un objectif de renforcement de l'attractivité touristique par différents axes dont la mise en place d'un véritable lien avec la Semois.

Ce projet rencontre donc parfaitement cet objectif, d'autant plus que le diagnostic a mis en évidence un manque d'espaces de convivialité.

Lien à la stratégie du PCDR

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs de développement suivants :

Objectif principal

✓	Objectif spécifique 1.1 : Mettre en valeur et respecter la nature au sens large du terme et réduire les nuisances et pollutions
✓	Objectif spécifique 2.1 : Renforcer l'attractivité touristique par le redéploiement d'un lien fort avec la Semois, l'environnement et la mobilité lente

Objectif secondaire

✓	Objectif spécifique 3.3 : Proposer des lieux de rencontre, d'activités et de convivialité adaptés dans toutes les entités
---	---

Impacts du projet sur le développement durable

Social	Environnement	Economie
★★★ Le projet va permettre de créer un lieu de convivialité favorable à la cohésion sociale.	★★ Par l'aménagement d'une zone de baignade, le projet va permettre une mise en valeur de la Semois	★★★ Le projet va renforcer l'offre touristique en proposant un aménagement attractif le long de la Semois

Le projet participe..... au volet du développement durable :

0 étoiles= pas du tout ; ★ = un peu ; ★★ = moyennement ; ★★★ = correctement ; ★★★★ = très bien

Localisation et statut

- Localisation : Rue du Mai à Lacuisine
- Statut de propriété : Propriété communale
- Statut au plan de secteur : Zone d'habitat à caractère rural et zone agricole avec partiellement un périmètre d'intérêt paysager en surimpression

Parties prenantes, porteurs de projet

- Porteur de projet : Commune de Florenville
- Partenaire(s) : Contrat de rivière Semois-Chiers
- Source(s) de financement : DGO3-DR / CGT / Infrasports / Espaces Verts

Programme de réalisation

- Éléments dont il faut tenir compte pour définir la priorité de la fiche

La CLDR a proposé ce projet en tant que propriétaire, vu l'importance de réhabiliter cet espace en un véritable lieu polarisateur.

- État du dossier

Esquisse d'aménagement

- Programme des travaux

En une phase à coordonner avec les diverses administrations concernées.

- Planification

Coordination des différentes administrations

- Démarches administratives à réaliser

Introduction et suivi de la demande de convention (faisabilité - exécution)

Obtention des différentes autorisations nécessaires à la réalisation du projet

- Éléments à mettre en place pour assurer le bon usage de l'investissement réalisé

Sans objet

Estimation globale du coût

Estimation globale du coût	Montant	Sources de financement
- Revêtement (béton)	70.225 €	Développement rural
- Revêtement (asphalte)	25.350 €	CGT
- Petit ouvrage d'art	19.856 €	Infrasport
- Autre ouvrage d'art	20.000 €	Espaces verts
- Plantations	3.067 €	
- Terrain de sport	2.592 €	
- Equipements	56.030 €	
- Total travaux	197.120 €	
- Frais accessoires (honoraires divers)	13.798,40 €	
- TVA	44.292,86 €	
Total (TFC)	255.211,26 €	

Projet rémunérateur : Non

Évaluation (en relation avec les objectifs visés et les effets attendus)

- Indicateurs de réalisation

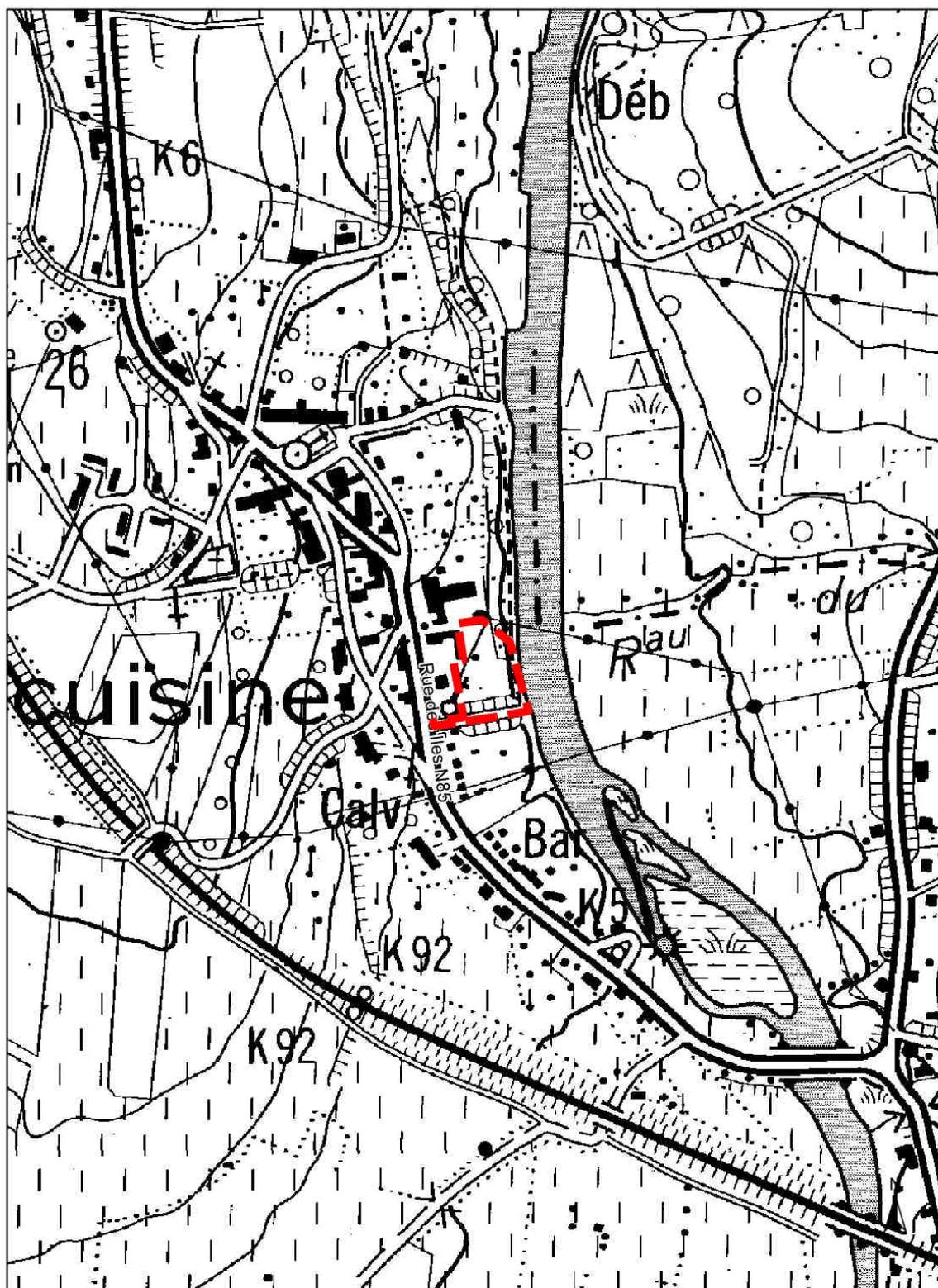
Intitulé de l'indicateur	Valeur cible	Source de vérification (document, rapport, carnet, registre,...)
Réalisation de l'aménagement	1	Commune de Florenville

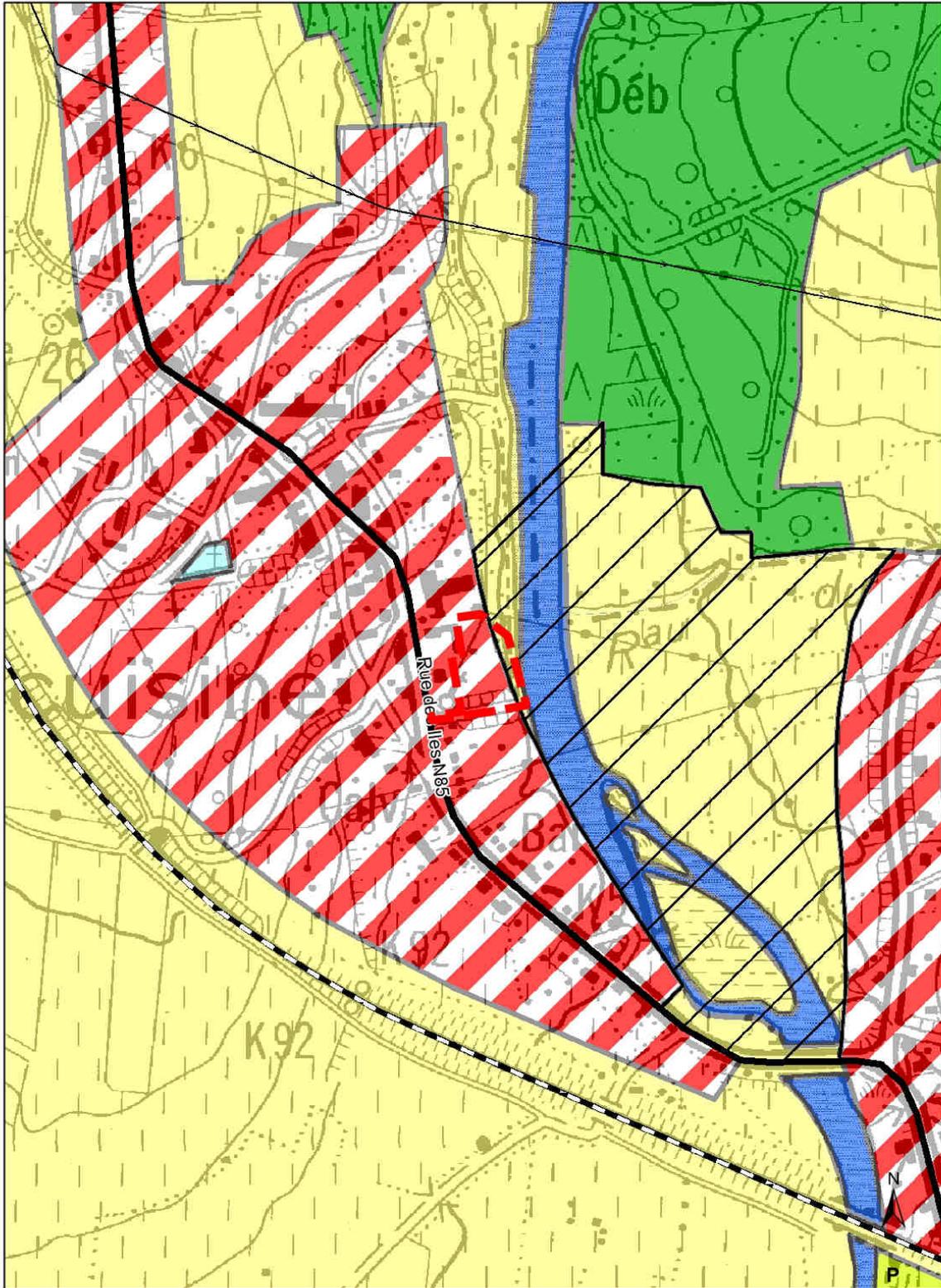
- Indicateurs de résultat

Intitulé de l'indicateur	Valeur cible	Source de vérification (document, rapport, carnet, registre,...)
Reconnaissance du site comme attraction touristique	Recensé par au moins 5 sites de structures de promotion touristique	Maison du Tourisme

Annexes

- Plan de situation





▪ Dossier photographique

2



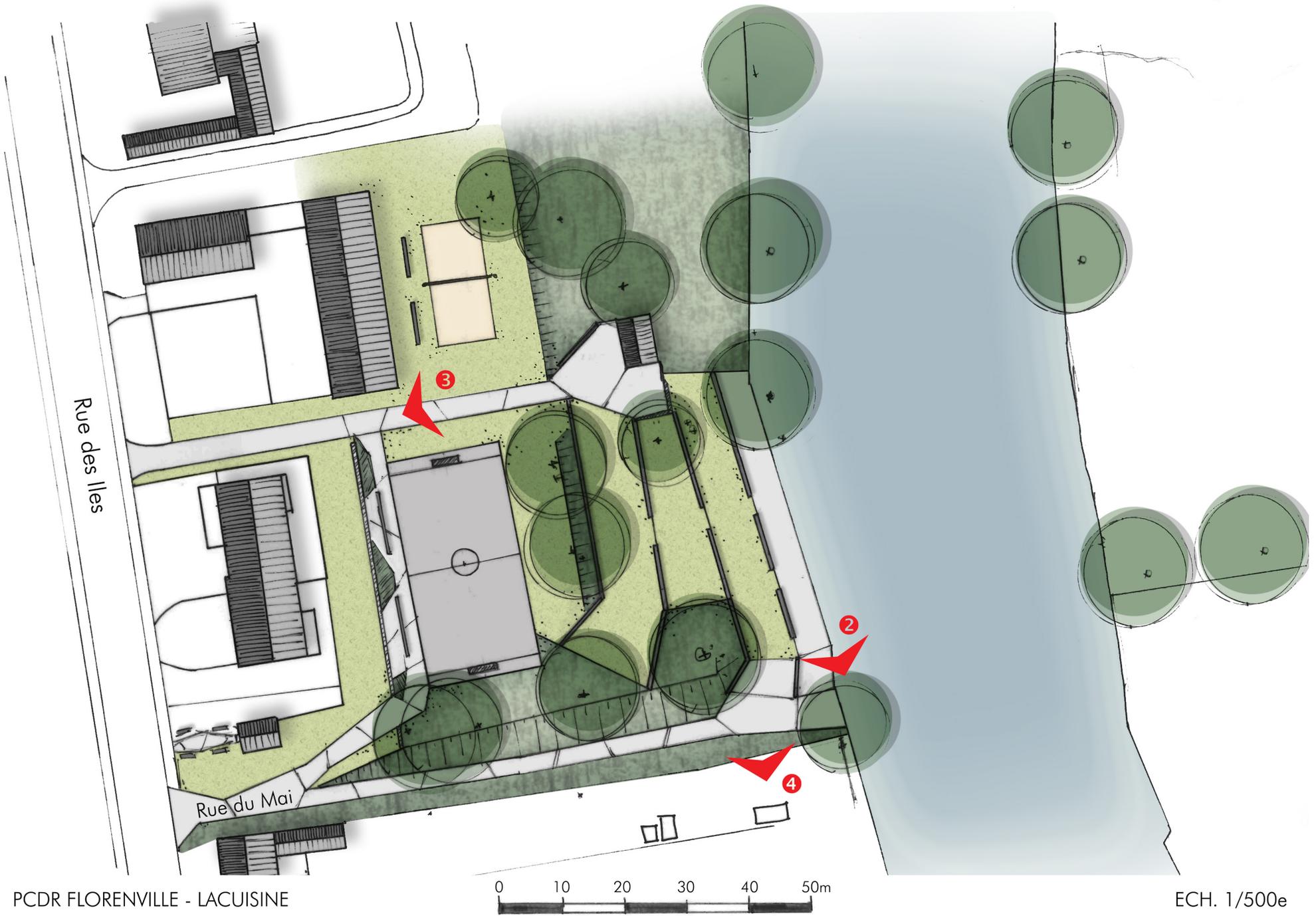
3



4



- Esquisse



Intitulé projet :***Zone de convivialité de Martué*****Description succincte du projet**

Les abords de la Semois à Martué, proche du pont qui relie le village à Florenville, présentent des potentialités intéressantes pour développer un projet d'approche de la rivière. L'aménagement proposé consiste à créer des zones de repos et de rencontre tout en sécurisant les voiries proches.

Justification du projet

La commune de Florenville dispose d'un territoire à fort potentiel touristique qui peut s'appuyer notamment sur des sites (abbaye d'Orval), des événements (festival de Chassepierre) mais aussi sur son cadre naturel (Semois, paysage, etc.). La CLDR a d'ailleurs fixé un objectif de renforcement de l'attractivité touristique par différents axes dont la mise en place d'un véritable lien avec la Semois.

Ce projet rencontre donc parfaitement cet objectif, d'autant plus que le diagnostic a mis en évidence un manque d'espaces de convivialité.

Lien à la stratégie du PCDR

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs de développement suivants :

Objectif principal

✓	Objectif spécifique 1.1 : Mettre en valeur et respecter la nature au sens large du terme et réduire les nuisances et pollutions
✓	Objectif spécifique 2.1 : Renforcer l'attractivité touristique par le redéploiement d'un lien fort avec la Semois, l'environnement et la mobilité lente

Objectif secondaire

✓	Objectif spécifique 3.3 : Proposer des lieux de rencontre, d'activités et de convivialité adaptés dans toutes les entités
---	---

Impacts du projet sur le développement durable

Social	Environnement	Economie
★★★ Le projet va permettre de créer un lieu de convivialité favorable à la cohésion sociale.	★★ Le projet vise à valoriser la présence de la Semois.	★★★ Le projet va renforcer l'offre touristique en proposant un aménagement attractif le long de la Semois.

Le projet participe..... au volet du développement durable :

0 étoile= pas du tout ; ★ = un peu ; ★★ = moyennement ; ★★★ = correctement ; ★★★★★= très bien

Localisation et statut

- Localisation : A proximité du pont enjambant la Semois à Martué
- Statut de propriété : Propriété communale
- Statut au plan de secteur : Zone d'habitat à caractère rural et zone agricole

Parties prenantes, porteurs de projet

- Porteur de projet : Commune de Florenville
- Partenaire(s) : Contrat de rivière Semois-Chiers
- Source(s) de financement : DGO3-DR / CGT / Infrasports / Espaces Verts

Programme de réalisation

- Éléments dont il faut tenir compte pour définir la priorité de la fiche

La CLDR a proposé ce projet en tant que prioritaire, vu l'importance de réhabiliter cet espace en un véritable lieu polarisateur.

- État du dossier

Esquisse d'aménagement

- Programme des travaux

Une phrase de coordination avec les pouvoirs subsidiaires

- Planification

Coordination des différentes administrations

- Démarches administratives à réaliser

Introduction et suivi de la demande de convention (faisabilité - exécution)

Obtention des différentes autorisations nécessaires à la réalisation du projet

- Éléments à mettre en place pour assurer le bon usage de l'investissement réalisé

Sans objet

Estimation globale du coût

Estimation globale du coût	Montant	Sources de financement
- Revêtement (béton)	177.300 €	Développement rural
- Revêtement (asphalte)	7.200 €	CGT
- Bordures (béton)	13.970 €	Infrasport
- Plantations	4.411,50 €	Espaces verts
- Terrain de sport	4.264,50 €	
- Equipements	50.300 €	
- Total travaux	257.445,50 €	
- Frais accessoires (honoraires divers)	18.021,19 €	
- TVA	57.848 €	
Total (TFC)	333.314,69 €	

Projet rémunérateur : Non

Évaluation (en relation avec les objectifs visés et les effets attendus)

- Indicateurs de réalisation

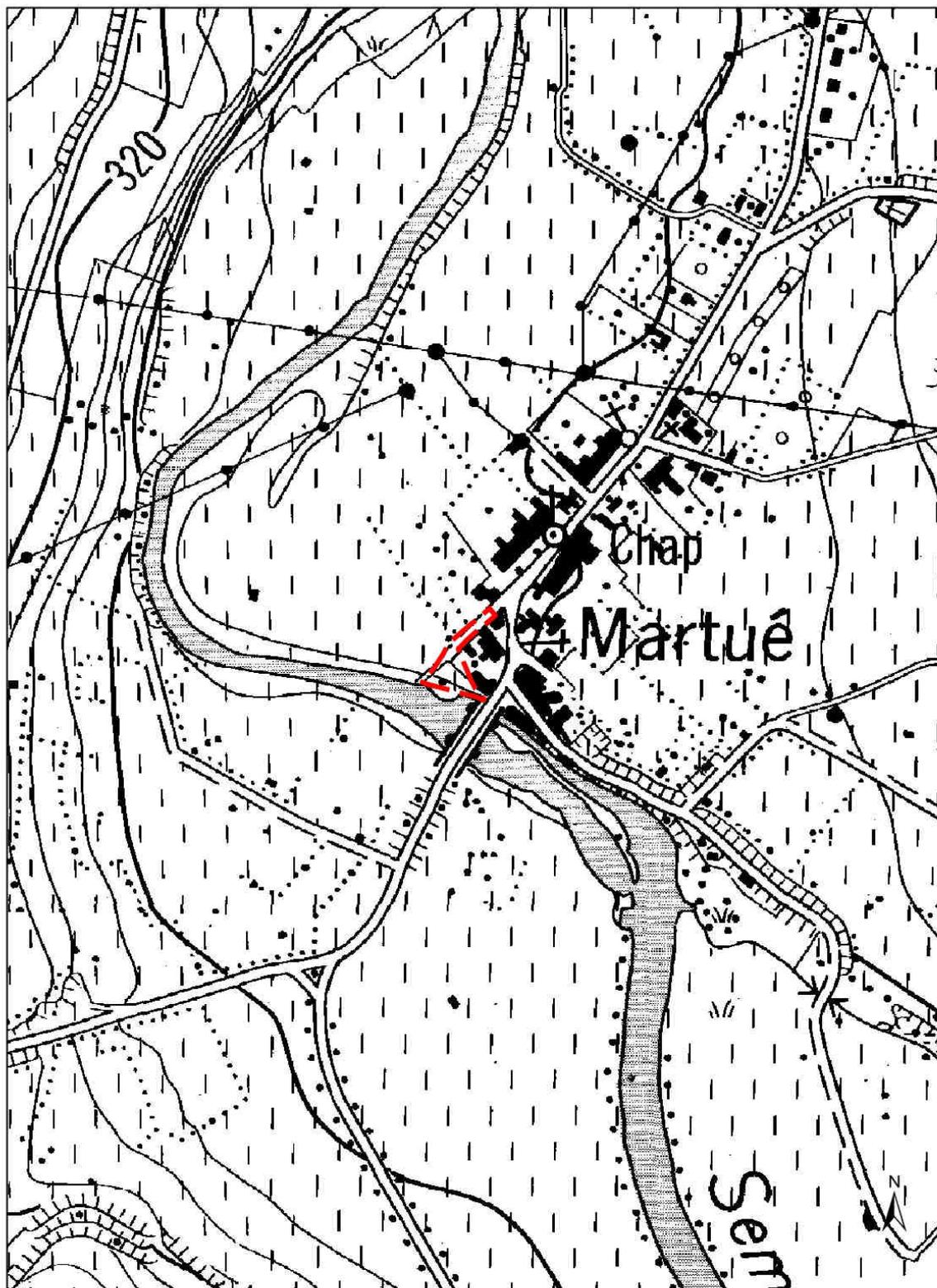
Intitulé de l'indicateur	Valeur cible	Source de vérification (document, rapport, carnet, registre,...)
Réalisation de l'aménagement	1	Commune de Florenville

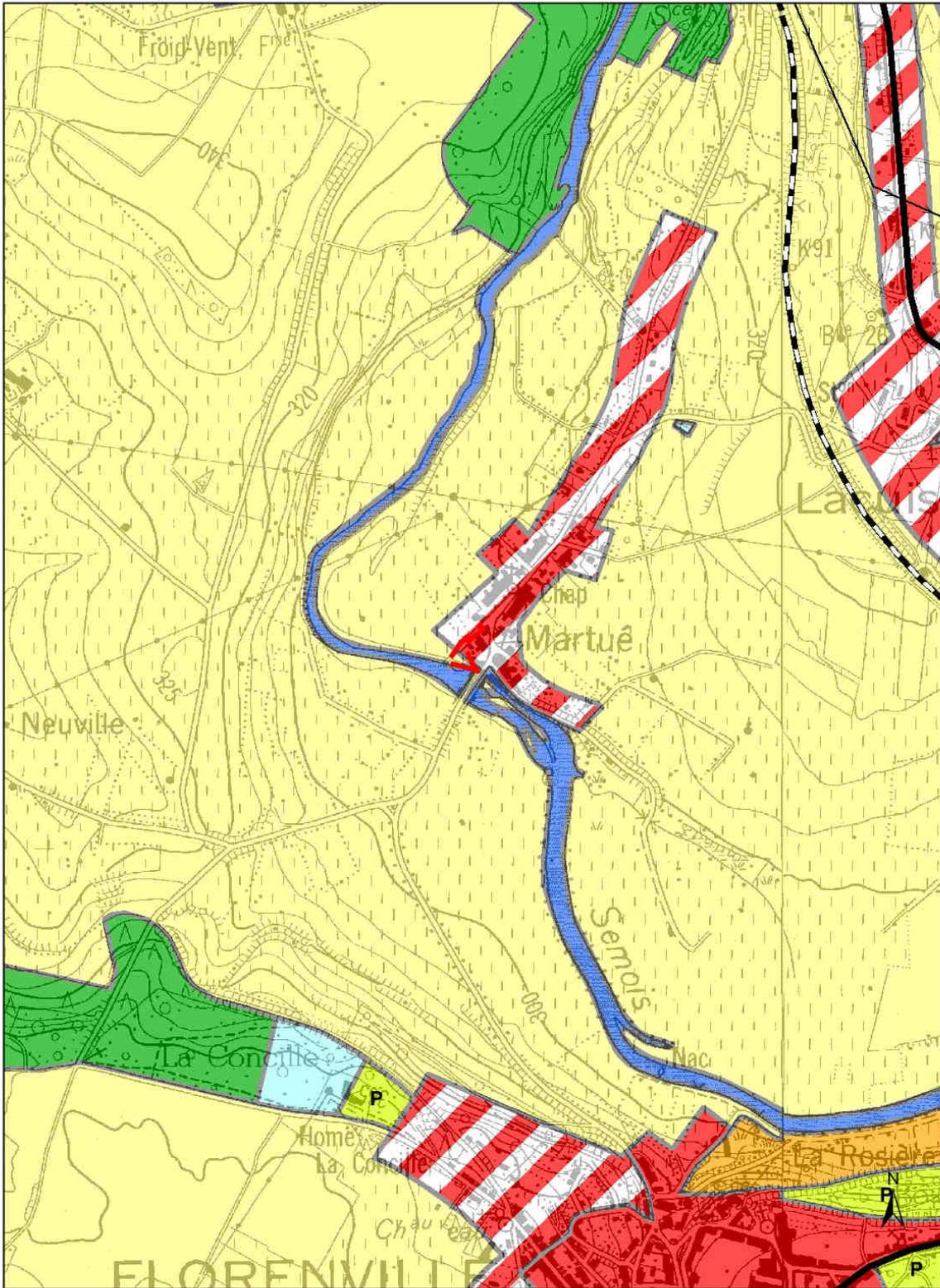
- Indicateurs de résultat

Intitulé de l'indicateur	Valeur cible	Source de vérification (document, rapport, carnet, registre,...)
Augmentation du nombre de nuitées des hébergements touristiques présents dans le village	+ 10 %	Déclaration des exploitants touristiques

Annexes

- Plan de situation





▪ Dossier photographique



- Esquisse



Intitulé projet :***Maison de village de Fontenoille***

Description succincte du projet

Le projet consiste à réaliser une extension de la salle de village de Fontenoille pour en améliorer l'accessibilité et la fonctionnalité et en faire ainsi une véritable maison de village.

La philosophie est de maintenir autant que possible les éléments existants. Les travaux prévus sont :

- La prolongation de la salle actuelle sur une superficie de +/- 50 m² afin d'augmenter la capacité d'accueil.
- L'ajout d'un volume secondaire traité en toiture plate accueillant un espace « cuisine » fonctionnelle.
- L'aménagement d'un espace extérieur (terrasse) couvert en relation directe avec la salle.

Une attention particulière sera portée à la modularité, à l'acoustique, à l'amélioration de la performance énergétique ainsi qu'à l'accès aux personnes à mobilité réduite.

Justification du projet

L'actuelle maison de village ne permet plus de répondre aux besoins des habitants et des associations. En effet, elle est devenue trop exigüe pour les activités qui s'y développent. De plus, elle apparaît peu fonctionnelle à l'utilisation. La concrétisation du projet va donc permettre de pérenniser mais également de renforcer la vie associative du village.

La maison de village appelée par les habitants de Fontenoille « salle du Paquis » se situe au cœur du village. Cette maison de village représente les habitants de Fontenoille et environs une réelle offre de proximité. Celle-ci dispose d'une cour fermée avec présence de jeux pour enfants, ce qui représente un attrait pour les familles.

Le comité en charge de la gestion de cette infrastructure ne peut répondre à l'ensemble des demandes. En effet, la salle actuelle est devenue trop petite par rapport aux besoins et à l'organisation actuelle de certaines manifestations et ou activités. De plus, la cuisine n'est plus adaptée aux besoins actuels et il manque un local de rangement.

Ce projet permettra donc de pérenniser les activités actuelles qui se déroulent dans cette maison de village. Il permettra aussi d'améliorer le taux d'occupation de cette infrastructure par la possibilité d'organiser des activités, des manifestations nouvelles (cours de zumba, petit concert, manifestations plus importantes, etc.).

Lien à la stratégie du PCDR

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs de développement suivants :

Objectif principal

✓	Objectif spécifique 3.3 : Proposer des lieux de rencontre, d'activités et de convivialité adaptés dans toutes les entités
---	---

Objectif secondaire

✓	Objectif spécifique 1.2 : Restaurer et mettre en valeur le patrimoine et préserver et rénover les centres de village
✓	Objectif spécifique 3.4 : Renforcer la mobilité alternative et la multimodalité du territoire

Impacts du projet sur le développement durable

Social	Environnement	Economie
★★★★ Le projet va permettre de renforcer les liens sociaux entre les habitants et favoriser les activités et la vie associative et villageoise	★ L'amélioration énergétique et la position centrale favorable aux déplacements lents concourent au pilier « environnement » du développement durable	

Le projet participe..... au volet du développement durable :

0 étoiles= pas du tout ; ★ = un peu ; ★★ = moyennement ; ★★★ = correctement ; ★★★★ = très bien

Localisation et statut

- Localisation : Rue des Ecoles et rue du Butlet à Fontenoille
- Statut de propriété : Commune de Florenville
- Statut au plan de secteur : Zone d'habitat à caractère rural

Parties prenantes, porteurs de projet

- Porteur de projet : Commune de Florenville
- Partenaire(s) : Associations villageoises
- Source(s) de financement : DGO3-DR. D'autres pistes de subventionnement complémentaires peuvent être envisagées : UREBA pour l'amélioration énergétique du bâtiment et DGO3-Espaces verts pour l'aménagement des abords.

Programme de réalisation

- Éléments dont il faut tenir compte pour définir la priorité de la fiche

La CLDR a défini le projet comme prioritaire, vu la nécessité d'étendre l'infrastructure existante pour répondre aux besoins.

- État du dossier

Esquisse d'aménagement

- Programme des travaux

En une seule phase avec extension, aménagements intérieurs et extérieurs

- Planification

Rencontre avec les futurs utilisateurs pour cerner de manière fine les besoins

- Démarches administratives à réaliser

Introduction et suivi de la demande de convention (faisabilité - exécution)

Obtention des différentes autorisations nécessaires à la réalisation du projet

- Éléments à mettre en place pour assurer le bon usage de l'investissement réalisé

Sans objet

Estimation globale du coût

Estimation globale du coût	Montant	Sources de financement
- Démolitions diverses	7.000 €	Développement rural
- Gros-œuvre	90.204,95 €	
- Toiture	24.481,05 €	
- Menuiseries extérieures	22.275,55 €	
- Parachèvements	44.330,55 €	
- Chauffage - ventilation - sanitaires	21.834,45 €	
- Electricité	17.423,45 €	
- Cuisine	45.000 €	
- Abords	15.000 €	
- Total travaux	287.550 €	
- Frais accessoires (honoraires divers)	25.879,50 €	
- TVA	65.820,20 €	
Total (TFC)	379.249,70 €	

Projet rémunérateur : Non

Évaluation (en relation avec les objectifs visés et les effets attendus)

▪ Indicateurs de réalisation

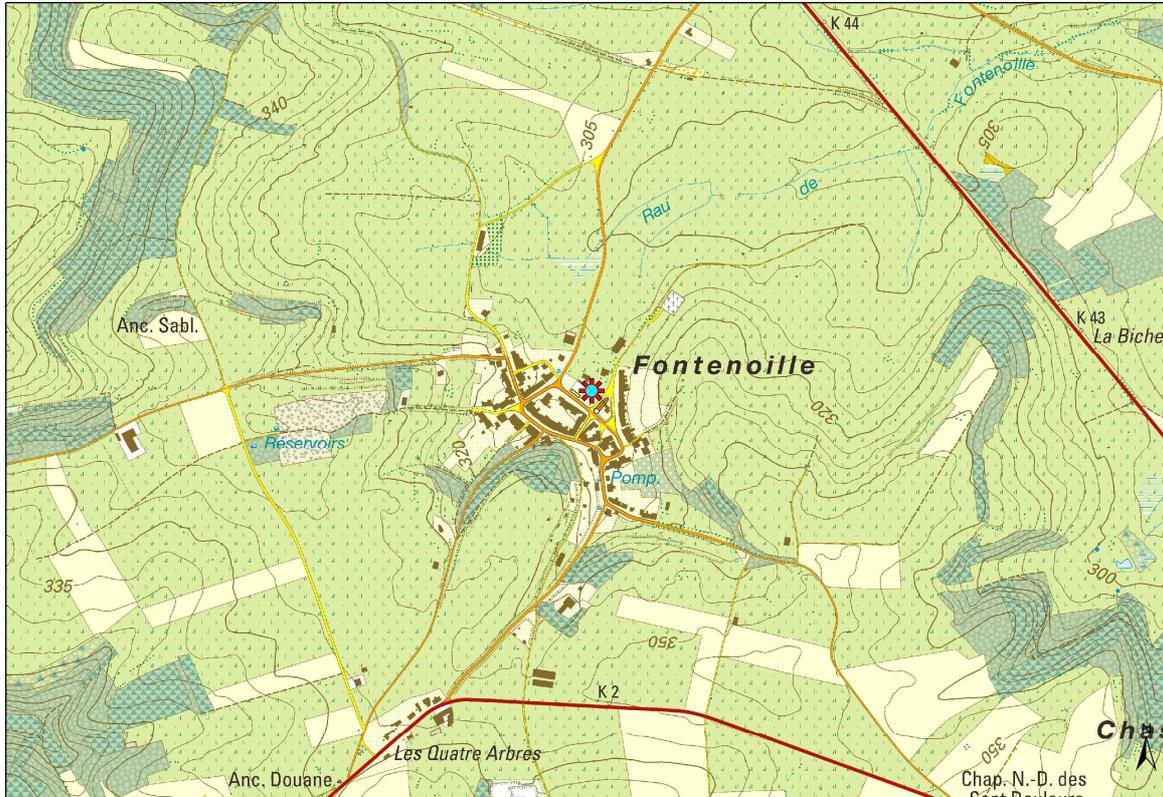
Intitulé de l'indicateur	Valeur cible	Source de vérification (document, rapport, carnet, registre,...)
Rénovation du bâtiment en maison de village	1	Commune de Florenville

▪ Indicateurs de résultat

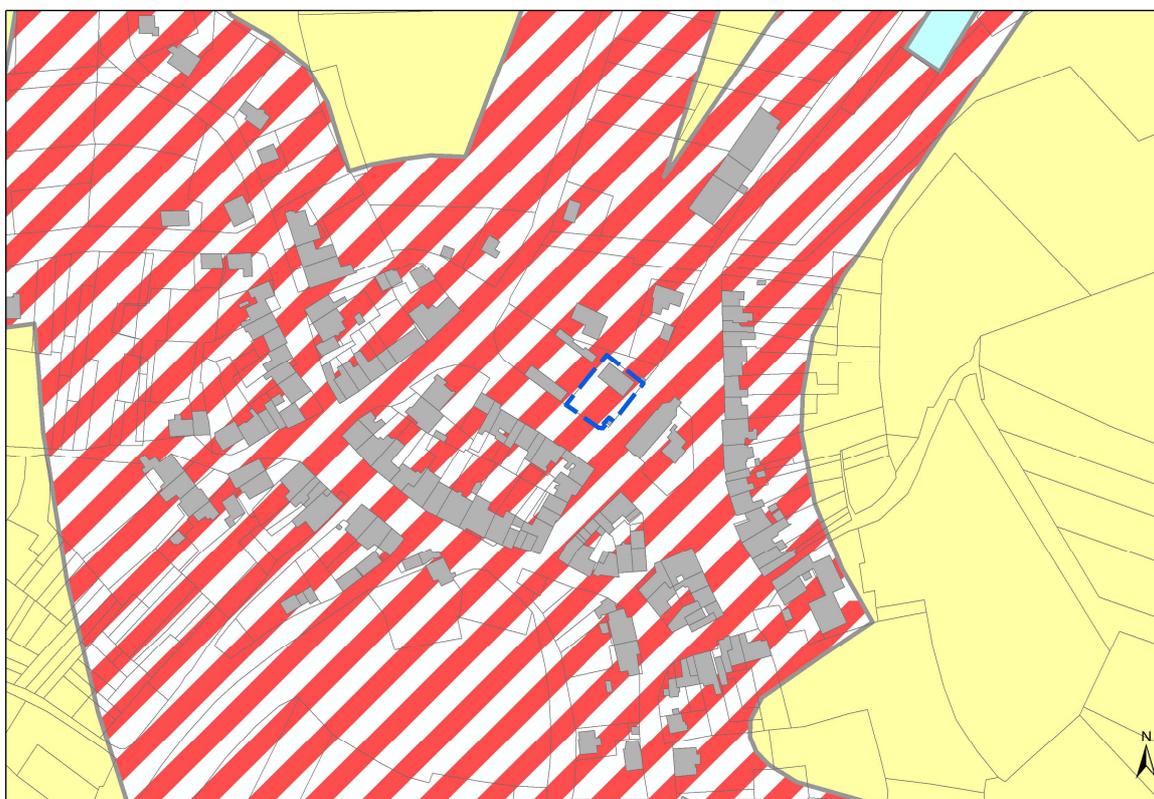
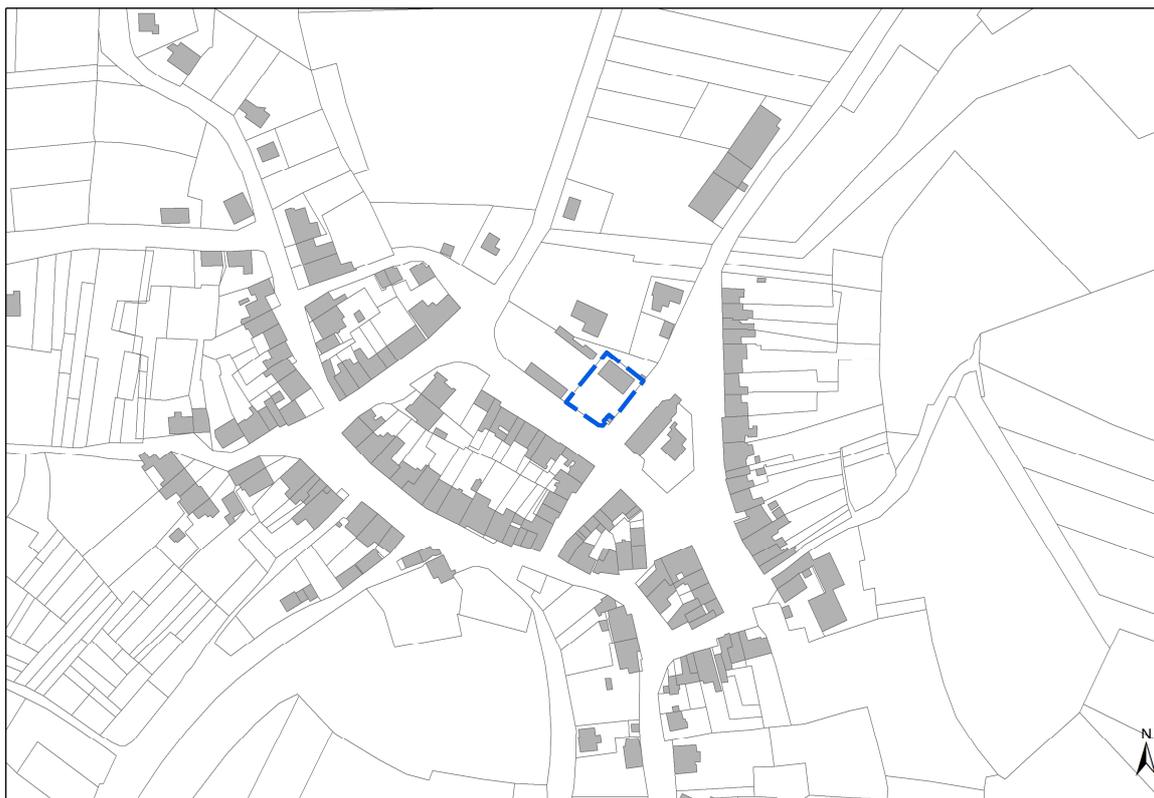
Intitulé de l'indicateur	Valeur cible	Source de vérification (document, rapport, carnet, registre,...)
Augmentation du nombre d'activités organisées par les associations locales	+ 25 %	Commune de Florenville

Annexes

- Plan de situation



- Périmètre d'intervention sur fond cadastral et sur plan de secteur



■ Dossier photographique



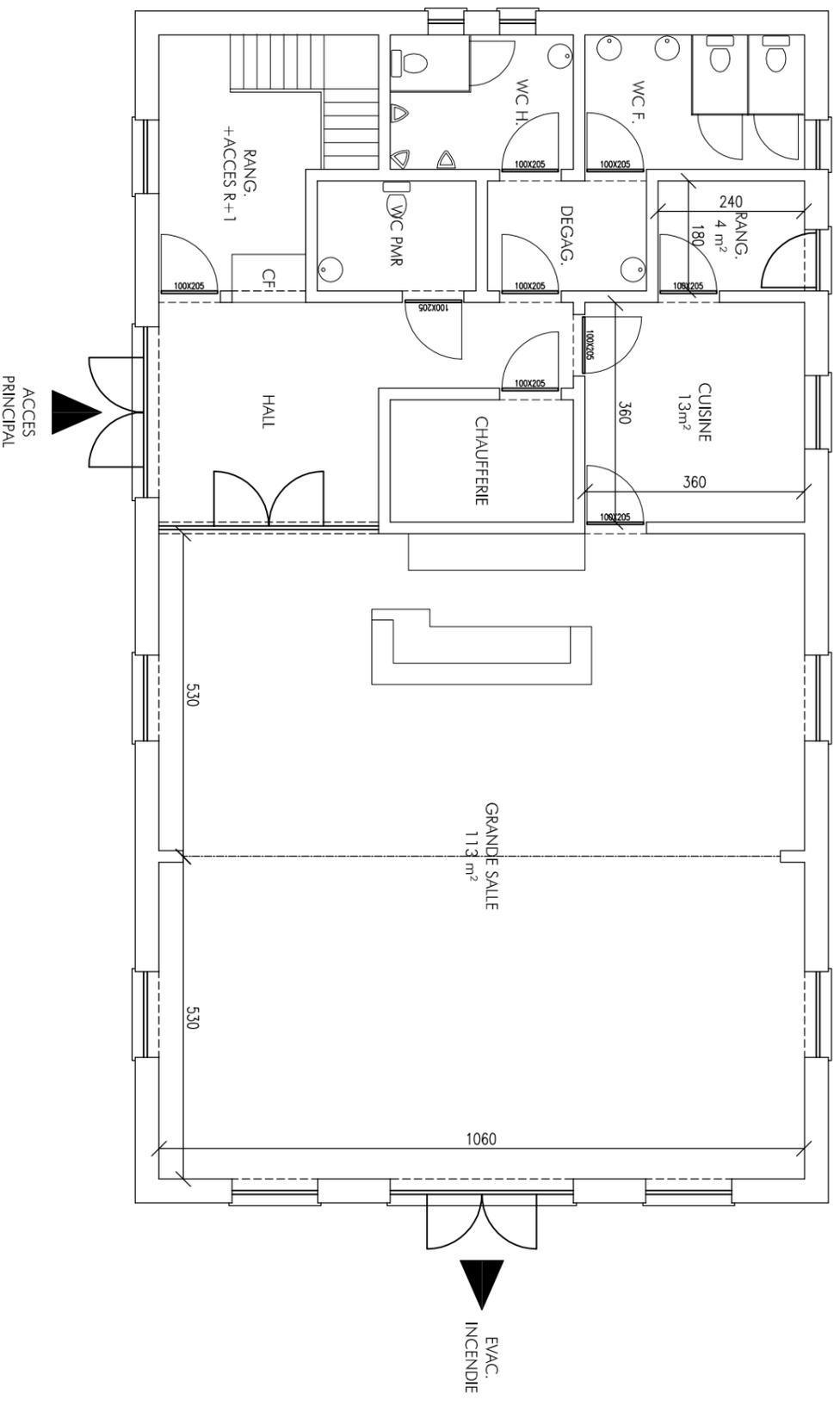


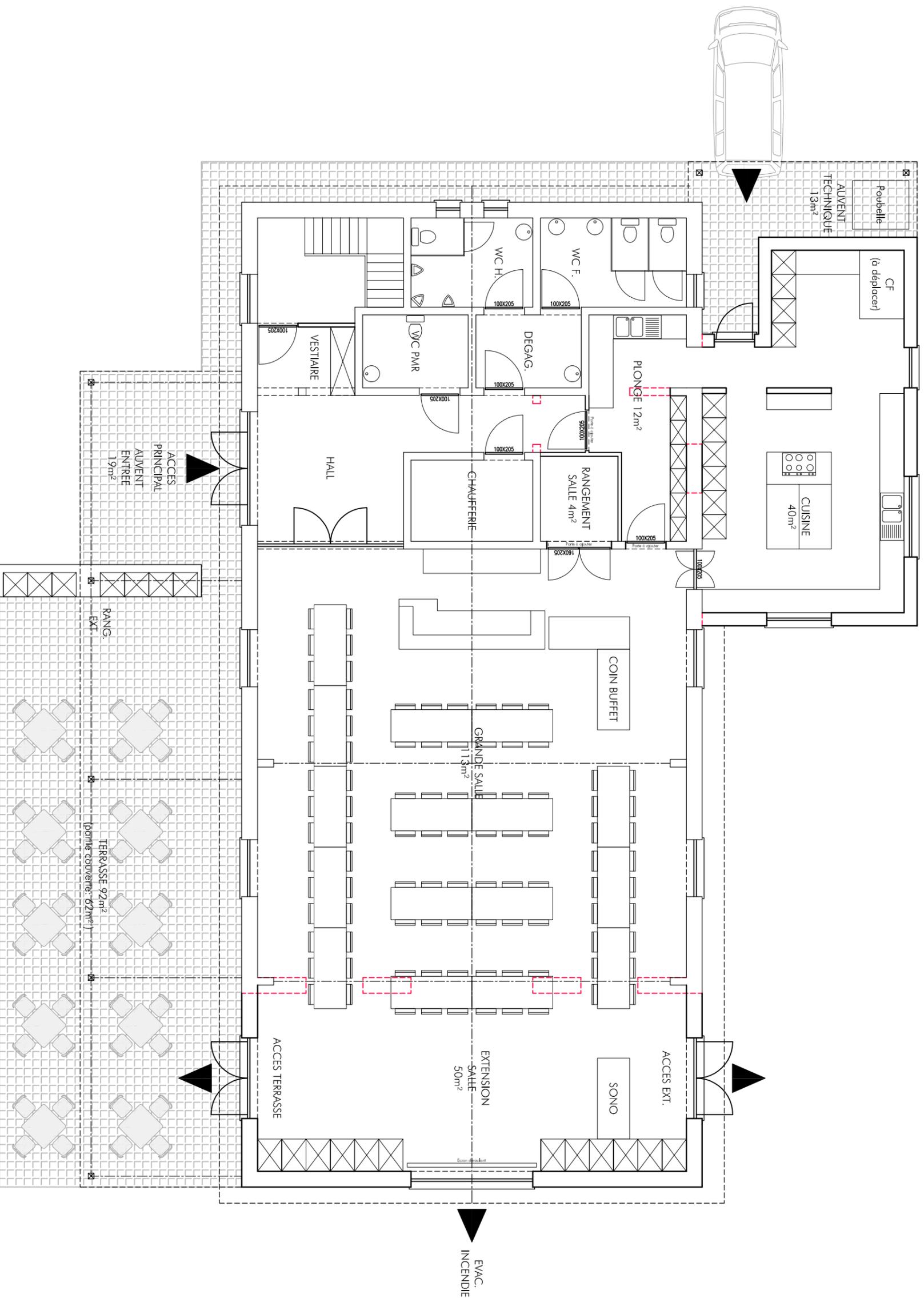
- Liste des activités actuelles, concernées par le projet, et de leur fréquentation ainsi que leurs perspectives d'évolution afin de justifier de l'ampleur du projet et de sa nature par rapport aux besoins concrets.
- La salle est occupée tous les jours par l'école de Fontenoille pour le repas de midi.
- Elle est occupée deux jours par semaine pour les cours de gymnastique de l'école.
- Elle est occupée environ 10 fois par an par les associations du village (par exemple : comités des fêtes, comité du carnaval, comité du parcours gourmand, concours de la carte de l'école, fête du village, brocante, fancy-fair, journée des Otages, tournoi de pétanque, marche ADEPS et cérémonie du 11 novembre).
- La salle est occupée pour les activités du K-café, rencontre de Fontenoille. Réunions et animations diverses tous les mercredis.
- La salle est louée en général 20 fois par an à des personnes privées.

- Situation existante

- Esquisse d'aménagement

- Simulation 3D







FONTENOILLE MAISON DE VILLAGE







Intitulé projet :***Coordination renforcée des associations*****Description succincte du projet**

Afin de soutenir les dynamiques en place sur la commune, cette fiche décrit les objectifs et les pistes de solutions afin d'améliorer la coordination des différents acteurs. Les impacts envisagés sont :

- le développement des synergies entre les initiatives et les associations ;
- le développement de « coups de mains » ou d'aides plus ponctuelles (ex : prêt de matériels) ;
- l'optimisation de la diffusion des informations ;
- la mise en place de projets de plus grande envergure ;

Les publics concernés sont notamment les acteurs locaux parapublics et privés qui aident la commune à animer le territoire (Centre culturel du Beau Canton, Agence de développement local, Parc naturel de Gaume et projet Massif, le CPAS, la Maison des jeunes, la Maison du tourisme et les syndicats d'initiatives, FRW, Plan de cohésion, Contrat rivière Semois-Chiers, œuvres sociales, Espace public numérique, associations de villages ou dédiées à une thématique ou un événement, etc.).

D'autres acteurs associatifs ou privés pourront s'inscrire dans la démarche chemin faisant.

Plus concrètement, il s'agit de mettre en place annuellement une table-ronde des acteurs locaux, des forces vives de Florenville et de ses villages, avec la Commune. Elle devra être animée et coordonnée. Les acteurs présents pourront par exemple : mettre en valeur leur action, présenter ce qu'ils souhaitent faire pour l'année et évoquer ce qui peut être fait ensemble.

Des démarches assez proches sont notamment réalisées à Bertrix (coordination des acteurs au niveau de la petite enfance ou de l'action sociale) ou à Neufchâteau (partage des agendas lors d'une soirée par an).

Enjeux et pistes d'actions :

- Renforcement de la communication via un « monsieur association » ou une asbl spécifique, dont le rôle serait de jouer un rôle d'interface de la commune et de mettre en réseau l'ensemble du monde associatif.
- Réalisation d'un calendrier coordonné permettant de minimiser le chevauchement d'événements et de manifestations sur le territoire de la commune.
- Mise en place d'écrans d'affichage reprenant les informations sur les manifestations à venir.
- Organisation des événements permettant la rencontre et la connaissance mutuelle des associations du territoire de la commune.

Justification du projet

La commune de Florenville possède une très bonne dynamique associative, mais le monde associatif reste très cloisonné. Le développement de la Commune gagnerait en efficacité, en pérennité et en créativité, avec la mise en place d'une coordination. Cela nécessite des actions de coordination pour que les acteurs de la culture, du social, de l'environnement, de l'économie, etc. de la commune se rencontrent régulièrement et puissent collaborer.

Par la même occasion, cette plate-forme contribuera, en soutenant les initiatives des acteurs locaux, à soutenir les liens entre les habitants et freiner la tendance à l'isolement.

Lien à la stratégie du PCDR

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs de développement suivants :

Objectif principal

✓	Objectif spécifique 2.3 : Faire de Florenville un véritable pôle culturel
---	--

Objectif secondaire

/

Impacts du projet sur le développement durable

Social	Environnement	Economie
★★★★ Le projet va permettre de renforcer les activités associatives sur le territoire de Florenville		

Le projet participe..... au volet du développement durable :

0 étoiles= pas du tout ; ★ = un peu ; ★★ = moyennement ; ★★★ = correctement ; ★★★★ = très bien

Localisation et statut

Sans objet

Parties prenantes, porteurs de projet

- Porteur de projet : Commune de Florenville
- Partenaire(s) : Acteurs locaux
- Source(s) de financement : /

Programme de réalisation

- Éléments dont il faut tenir compte pour définir la priorité de la fiche

La CLDR a défini le projet comme prioritaire, vu l'importance de renforcer la coordination des différentes associations.

- État du dossier

Sans objet

- Programme des travaux

Sans objet

- Planification

Organisation de la table ronde

- Démarches administratives à réaliser

Sans objet

- Éléments à mettre en place pour assurer le bon usage de l'investissement réalisé

Animation de la table ronde

Estimation globale du coût

Sans objet

Projet rémunérateur : Non

Évaluation (en relation avec les objectifs visés et les effets attendus)

- Indicateurs de réalisation

Intitulé de l'indicateur	Valeur cible	Source de vérification (document, rapport, carnet, registre,...)
Organisation de la table ronde	1 par an	Commune de Florenville

▪ Indicateurs de résultat

Intitulé de l'indicateur	Valeur cible	Source de vérification (document, rapport, carnet, registre,...)
Proportion des acteurs locaux participant à la table ronde	80 %	Commune de Florenville

Annexes

Sans objet

Intitulé projet :***Décentralisation des services*****Description succincte du projet**

Ce projet vise à offrir des services aux habitants des villages excentrés (Muno et Villers-devant-Orval notamment). Plusieurs idées de services à développer ont été évoquées telles que :

- Services communaux : une permanence communale pourrait se tenir un jour par semaine au sein des villages afin d'éviter les déplacements pour réaliser les démarches administratives (ex : renouvellement de cartes d'identité) notamment pour les personnes âgées, ne disposant pas toujours d'un moyen de transport (ex : home de Villers-devant-Orval).
- Services culturels : proposer des activités culturelles au sein des villages (concerts, théâtre, musique...)
- Service de livraison de courses à domicile.

Ce projet devra répondre à la problématique locale et nécessitera donc de définir les besoins spécifiques au sein de chaque village concerné.

Justification du projet

Plusieurs villages de la commune de Florenville sont éloignés du centre et des services. Les personnes âgées, les publics fragilisés ne disposant pas de moyen pour se déplacer éprouvent des difficultés à accéder aux services et pour certains à satisfaire des besoins de base tels que l'alimentation. Il est donc important d'améliorer les services au sein des villages.

De plus, les consultations villageoises ont mis en évidence un isolement des villages par rapport aux activités culturelles. Celles-ci sont peu développées au sein des villages éloignés. Ce projet vise donc à y renforcer l'animation culturelle.

Lien à la stratégie du PCDR

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs de développement suivants :

Objectif principal

✓	Objectif spécifique 3.2 : Favoriser l'accès aux services, la promotion d'une structure médicale de proximité et les initiatives en faveur de la santé
---	--

Objectif secondaire

/

Impacts du projet sur le développement durable

Social	Environnement	Economie
★★★★ Le projet va faciliter l'accès aux services, notamment pour les personnes les plus fragilisées		

Le projet participe..... au volet du développement durable :

0 étoiles= pas du tout ; ★ = un peu ; ★★ = moyennement ; ★★★ = correctement ; ★★★★ = très bien

Localisation et statut

Sans objet

Parties prenantes, porteurs de projet

- Porteur de projet : Commune de Florenville
- Partenaire(s) : ADL et Centre culturel
- Source(s) de financement : /

Programme de réalisation

- Éléments dont il faut tenir compte pour définir la priorité de la fiche

La CLDR a défini le projet comme prioritaire, vu l'importance de permettre l'accès aux services, notamment pour les personnes les plus fragilisées.

- État du dossier

Sans objet

- Programme des travaux

Sans objet

- Planification

Réalisation d'une enquête auprès des habitants afin d'identifier les services à développer pour répondre au mieux aux besoins locaux

Mise en place de la décentralisation des services

- Démarches administratives à réaliser

Sans objet

- Éléments à mettre en place pour assurer le bon usage de l'investissement réalisé

Communication vers la population

Estimation globale du coût

Sans objet

Projet rémunérateur : Non

Évaluation (en relation avec les objectifs visés et les effets attendus)

- Indicateurs de réalisation

Intitulé de l'indicateur	Valeur cible	Source de vérification (document, rapport, carnet, registre,...)
Villages faisant l'objet de permanences décentralisées	2	Commune de Florenville

- Indicateurs de résultat

Intitulé de l'indicateur	Valeur cible	Source de vérification (document, rapport, carnet, registre,...)
Services offerts en décentralisation	4	Commune de Florenville

Annexes

Sans objet

Intitulé projet :***Mise en valeur des usoirs******Description succincte du projet***

L'espace-rue des villages de Florenville est largement défini par les façades des maisons et leurs devant-de-portes.

En Lorraine belge, ces devant-de-portes ont un statut particulier puisque d'usage privé ils sont situés sur le domaine public : les usoirs.

Ces usoirs constituent une caractéristique des espaces villageois de la Gaume et de la Lorraine. Il s'agit donc d'une composante importante de l'identité gaumaise, qui se décline selon les conditions locales :

- la profondeur (faible ou importante) de ces usoirs ;
- la structure des rues des villages ;
- la présence (ou non) d'une voirie régionale traversante ;
- la présence ou non d'un sous-espace à vocation publique (monument, zone de parcage automobile,...) ;
- le relief ;
- ...



Usoirs dans le village de Laiche

Etant donné le statut juridique de ces usoirs (espace public non cadastré à usage privé) et l'évolution de leur fonctions (l'aire de travail et de stockage agricole est maintenant convertie en aire d'agrément ou de parcage automobile), une charte sur l'aménagement des usoirs permettra de proposer des balises pour gérer sur le long terme ces espaces, notamment pour :

- Valoriser les caractéristiques propres à chaque village.
- Éviter la clôture des usoirs.
- Entretenir les usoirs.
- Éviter la minéralisation excessive des espaces-rues.
- Conserver le caractère rural du village et la cohérence des usoirs par rapport aux autres aménagements réalisés sur l'espace public (création d'un espace de convivialité, réfection des voiries, amélioration de l'éclairage public...), notamment lorsque plusieurs intervenants sont concernés (commune, SPW, riverains).

La charte devrait se faire par village et comprendre au minimum :

- Une description du contexte ;
- Des recommandations pour la gestion des usoirs ;
- Des recommandations générales pour l'insertion d'aménagements publics en lien avec les usoirs traditionnels.

Justification du projet

Le projet s'inscrit dans un cadre général large. Il souhaite non seulement donner une cohérence à l'aménagement des usoirs afin de conserver au maximum son utilité publique, sa cohérence patrimoniale et l'embellissement des cœurs de villages.

La CLDR relève également l'utilité de convivialité de ces usoirs, surtout dans la région où les usoirs sont des lieux d'échange importants pour la population.

La réalisation d'une telle charte permettrait donc non seulement de favoriser des aspects patrimoniaux mais aussi sociaux.

Lien à la stratégie du PCDR

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs de développement suivants :

Objectif principal

✓	Objectif spécifique 1.2 : Restaurer et mettre en valeur le patrimoine et préserver et rénover les centres de village
---	---

Objectif secondaire

/

Impacts du projet sur le développement durable

Social	Environnement	Economie
★★ La mise en valeur des usoirs va permettre de retrouver leur rôle ancien de zones publiques	★★★★ Le projet va permettre de préserver une des principales caractéristiques du patrimoine bâti	★ Le projet va participer à l'attractivité des villages

Le projet participe..... au volet du développement durable :

0 étoiles= pas du tout ; ★ = un peu ; ★★ = moyennement ; ★★★ = correctement ; ★★★★★= très bien

Localisation et statut

Sans objet

Parties prenantes, porteurs de projet

- Porteur de projet : Commune de Florenville
- Partenaire(s) : Maison de l'Urbanisme Lorraine-Ardenne
- Source(s) de financement : /

Programme de réalisation

- Éléments dont il faut tenir compte pour définir la priorité de la fiche

La CLDR a défini le projet comme prioritaire, vu le caractère patrimonial des usoirs à préserver.

- État du dossier

Sans objet

- Programme des travaux

Sans objet

- Planification

Définir un cadre de référence dans lequel inscrire les conditions de (ré)aménagement des usoirs. Ce travail doit être réalisé par des citoyens en tenant compte des spécificités de chaque village et en collaboration avec un organisme ayant des compétences dans le domaine (maison de l'urbanisme par exemple).

Rédaction de la charte

Application de la charte

- Démarches administratives à réaliser

Sans objet

- Éléments à mettre en place pour assurer le bon usage de l'investissement réalisé

Communication vers la population, les architectes, les candidats bâtisseurs, etc.

Estimation globale du coût

Un budget de 7.500 € est prévu pour la rédaction de la charte et sa diffusion.

Projet rémunérateur : Non

Évaluation (en relation avec les objectifs visés et les effets attendus)

- Indicateurs de réalisation

Intitulé de l'indicateur	Valeur cible	Source de vérification (document, rapport, carnet, registre,...)
Rédaction de la charte	1	Commune de Florenville

- Indicateurs de résultat

Intitulé de l'indicateur	Valeur cible	Source de vérification (document, rapport, carnet, registre,...)
Candidats bâtisseurs ayant reçu la charte	100 %	Commune de Florenville

Annexes

Sans objet

Intitulé projet :***Valorisation du patrimoine*****Description succincte du projet**

Ce projet comprend plusieurs étapes :

- Réalisation d'un inventaire exhaustif afin de connaître les éléments patrimoniaux présents sur le territoire et leur état. Une fiche d'inventaire sera construite et la liste des éléments patrimoniaux à répertorier devra également être dressée au préalable (croix de justice de Martué en photo).
- Sur base de l'inventaire, les éléments les plus intéressants et/ou les plus représentatifs seront sélectionnés.
- Entretien éventuel des éléments soit via une intervention des ouvriers communaux, soit par l'introduction de dossier de subsidiation.
- Actions de sensibilisation et de valorisation afin de faire connaître le patrimoine florenvillois aux habitants et également aux visiteurs.

**Justification du projet**

La qualité patrimoniale du territoire tient particulièrement à cœur des habitants. Cependant, bien souvent, de nombreux éléments sont méconnus. Dès lors, ce projet permettra de redécouvrir toutes les richesses locales sans se limiter aux traditionnels monuments.

Il permettra également d'identifier les éléments patrimoniaux à entretenir et à préserver pour garder un cadre de vie accueillant et valoriser ainsi l'ensemble du village.

Lien à la stratégie du PCDR

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs de développement suivants :

Objectif principal

✓	Objectif spécifique 1.2 : Restaurer et mettre en valeur le patrimoine et préserver et rénover les centres de village
---	---

Objectif secondaire

/

Impacts du projet sur le développement durable

Social	Environnement	Economie
★★ La valorisation du patrimoine va permettre de renforcer l'identité au territoire pour les habitants	★★★★ Le projet va permettre de mettre en valeur le patrimoine sur l'ensemble du territoire	★ Le projet va participer à l'attractivité des villages

Le projet participe..... au volet du développement durable :

0 étoiles= pas du tout ; ★ = un peu ; ★★ = moyennement ; ★★★ = correctement ; ★★★★ = très bien

Localisation et statut

Sans objet

Parties prenantes, porteurs de projet

- Porteur de projet : Commune de Florenville
- Partenaire(s) : Maison de l'Urbanisme Lorraine-Ardenne, Parc Naturel de Gaume et Maison du Tourisme de Gaume
- Source(s) de financement : DGO4 et Petit Patrimoine Populaire Wallon

Programme de réalisation

- Éléments dont il faut tenir compte pour définir la priorité de la fiche

La CLDR a défini le projet comme prioritaire, vu sa volonté marquée de mettre en avant le patrimoine.

- État du dossier

Sans objet

- Programme des travaux

Sans objet

- Planification

Constitution d'un groupe porteur de l'inventaire issu de la CLDR

Elaboration d'une fiche inventaire

Inventaire du petit patrimoine

Sélection des éléments à restaurer et à valoriser

Promotion du petit patrimoine

- Démarches administratives à réaliser

Sans objet

- Éléments à mettre en place pour assurer le bon usage de l'investissement réalisé

Communication sur les actions de mise en valeur

Estimation globale du coût

Le budget est actuellement indéterminé car il pourra varier en fonction des actions à mener qui seront retenues et la nécessité de mener des travaux de restauration ou non.

Projet rémunérateur : Non

Évaluation (en relation avec les objectifs visés et les effets attendus)

- Indicateurs de réalisation

Intitulé de l'indicateur	Valeur cible	Source de vérification (document, rapport, carnet, registre,...)
Mise en place du programme de valorisation suite à l'inventaire	1	Commune de Florenville

- Indicateurs de résultat

Intitulé de l'indicateur	Valeur cible	Source de vérification (document, rapport, carnet, registre,...)
Nombre d'actions de mise en valeur du patrimoine	3 par an	Commune de Florenville

Annexes

Sans objet

Intitulé projet :***Plan communal de mobilité******Description succincte du projet***

Le Plan Communal de Mobilité (PCM) est un outil stratégique qui vise à faciliter la planification de la mobilité à l'échelle d'une commune. C'est un document d'orientation de l'organisation et de la gestion des déplacements, du stationnement et de l'accessibilité à l'échelle d'une commune. Similairement à un PCDR, le PCM est rédigé par un auteur de projet, en impliquant les habitants et les forces vives de la commune. Il permet d'obtenir une vision globale des enjeux de mobilité sur leur territoire, de définir les projets à mettre en œuvre et d'obtenir un financement pour ceux-ci au niveau de la région wallonne.



Logo de l'asbl MOBILESEM, coordination de la mobilité en Entre-Sambre-Et-Meuse.

Mobilité douce

Parallèlement à l'organisation et la création d'une offre de mobilité douce, permettant des liaisons sécurisées et accueillantes entre les villages et les pôles d'activités, il est essentiel d'également faire vivre ce réseau. La volonté est que les habitants connaissent, s'approprient et utilisent ces liaisons régulièrement ou pour une activité de loisir. Cette animation pourra consister en :

- Une communication adaptée. La promotion doit être générale vers tous les habitants (flyers, balisage, identité visuelle commune, etc.) mais également ciblée vers certains groupes, en fonction de leur localisation (ex : village particulier), activités (ex : public scolaire), tranches d'âges (ex : adolescents), employeurs,...
- Organisation d'événements de promotion avec des partenaires (centres sportifs, écoles, MJ, Idélux, Province de Luxembourg ...) ou lors d'événements particuliers (semaine de la mobilité, semaine des sentiers, organisations sportives,...).

Mobilité communale

Le PCM devra répondre aux manques de mobilité collective qui ont été pointés : pas de transports en commun le dimanche, difficulté de mobilité pour les jeunes (ex : activités de la MJ), pour les personnes âgées (ex : liaisons entre les homes et le centre), pour les villages plus isolés (Muno, Lambermont, Villers-devant-Orval), manque de mobilité médicale, de liaisons régulières entre les villages et le centre (ex : liaisons régulières entre les villages et Florenville).

Plusieurs pistes ont été évoquées pour être explorées par le PCM :

- Améliorer les services existants (locomobile, mobilité médicale).
- Développer un service de navettes régulières, de type Proxibus, cofinancées par la Commune (personnel et fonctionnement) et le TEC (bus). Exemple de Nassogne.

- Navette financée par la publicité : existe à Bouillon avec une navette de 9 places. Ce système nécessite très peu d'investissement communal, mais, à la fin de la convention, la Commune n'est pas propriétaire du véhicule.

Gare de Florenville et mobilité transfrontalière

La question de la mobilité hors de la commune devra également être traitée, avec notamment le rôle et la position de la gare de Florenville, ainsi que le transport transfrontalier, vers la France (transport scolaire, liaison vers Carignan, TGV) et le Luxembourg (mobilité professionnelle). Une amélioration de la multimodalité de la gare (coordination avec les horaires TEC, mobilité douce,...) participera également au renforcement de son rôle.

Sécurisation routière

Lors des consultations et GT, beaucoup de points noirs, pistes d'amélioration ont été soulevées, et ce, sur l'ensemble du territoire de la commune. Il sera nécessaire de réaliser un inventaire et une priorisation des problèmes afin de dégager les projets de sécurisation prioritaires. Ces projets pourront être ponctuels (îlots, bacs,...) ou plus globaux via, par exemple, la prise en compte d'usagers ou de situations particulières (mobilité douce, abords des écoles,...).

Un autre objectif est la réduction de la vitesse, par des mesures incitatives ou répressives. Une réflexion sur la mise en place de zones 30 ou la création de zones résidentielles à très faible vitesse pourra également être menée.

La sécurisation routière passe également par une réduction du trafic automobile, notamment de transit. Des solutions de renvois du trafic vers Florenville (traversée aménagée et sécurisée), de mise en circulation locale de certaines voiries ou leur interdiction aux poids lourds ou encore de rectification des routages GPS auprès des sociétés pourront être mises en place.

Mobilité alternative

Le PCM devra également explorer la mise en place de solution de mobilité alternative dans la commune, telle que le co-voiturage local et longue distance (parkings, plateformes d'échanges,...), la mobilité électrique, l'auto-partage, le prêt longue durée de vélos électriques, des interventions sur le prix des transports (go-pass),...

Justification du projet

Les principaux enjeux qui ressortent à Florenville sont un manque de mobilité collective, la volonté de réduire le trafic routier et la nécessité d'assurer la sécurité de tous les usagers.

Lors des consultations villageoises, les questions de sécurité et de mobilité ont été soulevées lors de chaque réunion. L'idée d'un PCM s'est donc rapidement imposée, au vu de la nécessité de réaliser un diagnostic sur le territoire communal et de définir une vision d'ensemble des questions de sécurité et de mobilité.

Le PCM va permettre à la Commune et à la CLDR de se doter d'une vision prospective de sa mobilité à court et à moyen terme. Il permettra également la mise en place d'une dynamique de réflexion, de sensibilisation et de coordination des acteurs locaux. Il permettra enfin d'apporter des possibilités de concrétisation de certains projets qui en émaneront.

Lien à la stratégie du PCDR

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs de développement suivants :

Objectif principal

✓	Objectif spécifique 3.4 : Renforcer la mobilité alternative et la multimodalité du territoire
---	--

Objectif secondaire

✓	Objectif spécifique 2.1 : Renforcer l'attractivité touristique par le reploiement d'un lien fort avec la Semois, l'environnement et la mobilité lente
---	--

Impacts du projet sur le développement durable

Social	Environnement	Economie
★★ Le projet va permettre la diminution de sentiment d'insécurité et donc augmenté la convivialité	★★★★ Le projet va permettre de favoriser les modes doux et les transports en commun et donc une réduction de l'utilisation de la voiture	★ Le projet va participer à l'attractivité générale du territoire

Le projet participe..... au volet du développement durable :

0 étoiles= pas du tout ; ★ = un peu ; ★★ = moyennement ; ★★★ = correctement ; ★★★★ = très bien

Localisation et statut

Sans objet

Parties prenantes, porteurs de projet

- Porteur de projet : Commune de Florenville
- Partenaire(s) : DGO2
- Source(s) de financement : DGO2

Programme de réalisation

- Éléments dont il faut tenir compte pour définir la priorité de la fiche

La CLDR a défini le projet comme prioritaire, vu l'importance accordée à la mobilité dans les différentes phases de consultation de la population.

- État du dossier

Sans objet

- Programme des travaux

Sans objet

- Planification

Décision d'entreprendre un PCM et appel à auteur
 Consultation des habitants et forces vives, dont la CLDR et CCATM
 Information de la population et mise en œuvre des projets

- Démarches administratives à réaliser

Sans objet

- Éléments à mettre en place pour assurer le bon usage de l'investissement réalisé

Association des différents acteurs de la mobilité lors de l'élaboration du PCM

Estimation globale du coût

Un budget de 50.000 € est prévu pour la réalisation du plan communal de mobilité.

Projet rémunérateur : Non

Évaluation (en relation avec les objectifs visés et les effets attendus)

- Indicateurs de réalisation

Intitulé de l'indicateur	Valeur cible	Source de vérification (document, rapport, carnet, registre,...)
Réalisation du PCM	1	Commune de Florenville

- Indicateurs de résultat

Intitulé de l'indicateur	Valeur cible	Source de vérification (document, rapport, carnet, registre,...)
Nombre d'actions inscrites dans le PCM réalisées	2 par an	Commune de Florenville

Annexes

Sans objet

Intitulé projet :***Mise en place d'un groupe nature*****Description succincte du projet**

Le projet vise à valoriser la nature ordinaire de la commune de Florenville par la mise en place, dans un premier temps, d'un Groupe de travail citoyen « Nature » puis si ce groupement de citoyens est dynamique, il pourrait être l'initiateur d'un Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN) sur la commune.

L'objectif de ce projet est de sensibiliser continuellement l'ensemble de la population aux enjeux de la biodiversité et de réaliser des projets préservant et valorisant l'environnement.

Plusieurs actions ont déjà été évoquées par les citoyens :

- Limiter l'usage des pesticides : actions de sensibilisation, incitation à une gestion naturelle des jardins (primes, formation compostage...)
- Sensibilisation et valorisation de l'environnement : diminuer les déchets sauvages, ...
- Entretien et maintien de la biodiversité : lutter contre les espèces invasives (élaboration d'un guide des bonnes pratiques pour les particuliers, meilleure information du personnel communal...), entretien et plantation de haies...

Les habitants ont également relevé l'importance de communiquer sur les actions mises en œuvre dans le cadre du GT nature via un journal local par exemple.

Justification du projet

La commune de Florenville possède un environnement exceptionnel et met en œuvre des actions pour le protéger et le valoriser : création de réserves naturelles, participation à des projets LIFE, zone Natura 2000.

Lors des consultations villageoises, les habitants ont également mis en avant le cadre naturel de la commune et ils le considèrent comme un des atouts principaux de la commune. Promouvoir ce cadre, le préserver et le valoriser est donc indispensable pour maintenir cette attractivité du territoire.

La biodiversité ne s'arrête pas aux sites majeurs ou particuliers. La nature dite ordinaire fait également partie du réseau écologique qui caractérise un territoire.

C'est cette nature qui touche les habitants et avec laquelle ils sont en contact quotidien. Dès lors, ils souhaitent favoriser les initiatives citoyennes en faveur de cette nature ordinaire.

Ce groupement pourra répondre à cette demande. Il pourra proposer, coordonner et porter nombres d'actions en faveur de l'environnement. Il permettra la mise en réseau des citoyens et des associations actives dans la valorisation et la préservation de la nature.

Le groupe « nature » pourra faire le lien avec les autres démarches déjà mises en œuvre par la commune (gestion différenciée, fauchage tardif...) et s'appuyer sur des acteurs actifs en faveur de la nature qui sont déjà présents sur le territoire de Florenville : Parc Naturel de Gaume, Contrat Rivière, DNF...

Lien à la stratégie du PCDR

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs de développement suivants :

Objectif principal

✓	Objectif spécifique 1.1 : Mettre en valeur et respecter la nature au sens large du terme et réduire les nuisances et pollutions
---	--

Objectif secondaire

/

Impacts du projet sur le développement durable

Social	Environnement	Economie
	★★★★ Le projet va permettre de mener différentes actions en faveur de la nature au sens large du terme	

Le projet participe..... au volet du développement durable :

0 étoiles= pas du tout ; ★ = un peu ; ★★ = moyennement ; ★★★ = correctement ; ★★★★ = très bien

Localisation et statut

Sans objet

Parties prenantes, porteurs de projet

- Porteur de projet : Commune de Florenville
- Partenaire(s) : Acteurs « nature »
- Source(s) de financement : /

Programme de réalisation

- Éléments dont il faut tenir compte pour définir la priorité de la fiche

La CLDR a défini le projet comme prioritaire, vu l'importance patrimoine naturel sur la commune de Florenville.

- État du dossier

Sans objet

- Programme des travaux

Sans objet

- Planification

Mise en place d'un groupe - invitation aux habitants

Mise en œuvre d'actions de sensibilisation et de communication

- Démarches administratives à réaliser

Sans objet

- Éléments à mettre en place pour assurer le bon usage de l'investissement réalisé

Importantes actions de communication

Estimation globale du coût

Un budget de 5.000 € est prévu pour mener des actions de communication. La mise en œuvre des actions nécessitera également un financement, à déterminer en fonction de la nature de celles-ci.

Projet rémunérateur : Non

Évaluation (en relation avec les objectifs visés et les effets attendus)

- Indicateurs de réalisation

Intitulé de l'indicateur	Valeur cible	Source de vérification (document, rapport, carnet, registre,...)
Mise en place du groupe nature	1	Commune de Florenville

- Indicateurs de résultat

Intitulé de l'indicateur	Valeur cible	Source de vérification (document, rapport, carnet, registre,...)
Concrétisation du PCDN	1	Commune de Florenville

Annexes

Sans objet

Intitulé projet :***Pôle multiservices à Villers-devant-Orval***

Description du projet

Le projet vise à créer un pôle multiservices accueillant différentes fonctions. Sont plus particulièrement visés actuellement les services liés à l'enfance : permanence ONE, etc.

Toutefois, une analyse plus pointue devra être menée, notamment sur base de l'expérience et du retour du projet relatif à l'aménagement de l'ancien bâtiment de la poste à Florenville (destiné également à accueillir différents services).

Il conviendra d'être attentif à la complémentarité avec la maison de village.

A ce jour, l'ancienne poste est pressentie pour accueillir cette infrastructure mais une autre localisation pourra être envisagée.

Justification du projet

Le diagnostic a permis d'identifier un enjeu relatif à la facilitation de l'accès aux services depuis les villages excentrés par rapport au centre de Florenville et/ou pour les personnes isolées ou fragilisées (mobilité et décentralisation).

En effet, la commune de Florenville offre de nombreux services à sa population que ce soit au niveau scolaire, d'accueil des personnes âgées, etc. Toutefois, ces services se concentrent sur Florenville et certains villages souffrent de leur éloignement par rapport au centre, d'autant plus problématique pour les personnes âgées, à mobilité réduite, etc.

Villers-devant-Orval présente une localisation particulière, relativement excentrée par rapport à Florenville. Par ailleurs, rappelons le rôle spécifique conféré à Villers-devant-Orval, à savoir pôle secondaire local : « *Des mesures seront prises pour y renforcer les possibilités de développement cohérent de l'habitat, y assurer la présence de services et, dans la mesure du possible, y promouvoir une mobilité efficiente* ».

Lien à la stratégie du PCDR

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs de développement suivants :

Objectif principal

✓	Objectif spécifique 3.2 : Favoriser l'accès aux services, la promotion d'une structure médicale de proximité et les initiatives en faveur de la santé
---	--

Objectif secondaire

/

Impacts du projet sur le développement durable

Social	Environnement	Economie
★★★★ Renforcement de l'offre en services à la population et amélioration de son accessibilité	★★ Augmentation des possibilités de recourir aux modes doux vu la localisation centrale	★ Développement de l'emploi

Le projet participe..... au volet du développement durable :

0 étoiles= pas du tout ; ★ = un peu ; ★★ = moyennement ; ★★★ = correctement ; ★★★★ = très bien

Localisation et statut

- Localisation : Ancienne poste de Villers-devant-Orval
- Statut de propriété : Propriété communale
- Statut au plan de secteur : Zone d'habitat à caractère rural

Parties prenantes, porteurs de projet

- Porteur de projet : Commune de Florenville
- Partenaire(s) : A déterminer en fonction du projet précis
- Source(s) de financement : A déterminer en fonction du projet précis

Programme de réalisation

- Éléments dont il faut tenir compte pour définir la priorité de la fiche

Projet initialement prioritaire pour la CLDR, la priorité a été revue car le programme n'était pas encore précisément défini et qu'il était nécessaire de disposer d'un certain recul par rapport au fonctionnement de la maison de village afin de déterminer les manques et les besoins éventuels.

- État du dossier

Néant

- Programme des travaux

A déterminer en fonction du projet précis

- Planification

Réalisation d'un « audit » sur le fonctionnement de la maison de village pour en faire ressortir les besoins

Réunion des différents intervenants et partenaires afin de préciser le programme

- Démarches administratives à réaliser

Obtention des différentes autorisations nécessaires à la réalisation du projet

- Éléments à mettre en place pour assurer le bon usage de l'investissement réalisé

A déterminer en fonction du projet précis

Évaluation (en relation avec les objectifs visés et les effets attendus)

- Indicateurs de réalisation

Intitulé de l'indicateur	Valeur cible	Source de vérification (document, rapport, carnet, registre,...)
Services offerts par le pôle multiservices	Au moins 3	Commune de Florenville

- Indicateurs de résultat

Intitulé de l'indicateur	Valeur cible	Source de vérification (document, rapport, carnet, registre,...)
Fréquentation des services	A déterminer en fonction des services mis en place	Commune de Florenville

Intitulé projet :***Espace polyvalent sur le site de la ferme Trinteler*****Description du projet**

Le projet vise à réaffecter l'ancienne ferme Trinteler, située en plein cœur de Florenville, en espace multifonctionnel :

- Halle fermière-agricole qui a pour objectif principal de valoriser les métiers et production de bouche et d'aider les producteurs locaux dans la commercialisation de leurs produits.
- Maison de l'artisanat visant à aider et à promouvoir les artisans locaux en mettant en avant les spécificités locales (salaisons, bande dessinée, chocolat, ferronnerie, etc.) par l'organisation d'événements et la mise en place d'une vitrine et d'une exposition.
- Salle de spectacle afin de créer un espace polyvalent socio-culturel à Florenville.

Justification du projet

L'agriculture est une ressource importante du territoire communal. Malheureusement, comme un peu partout, ce secteur éprouve des difficultés à se maintenir. Or, il dispose de nombreux atouts : produits en cycle court, producteurs bio, etc. A l'instar de la promotion de la plate de Florenville, des initiatives en faveur des producteurs peuvent être une opportunité pour le monde agricole.

De même, la présence de nombreux producteurs et artisans locaux constituent sans conteste une opportunité économique pour la commune.

Enfin, Florenville centre ne dispose pas d'une réelle salle polyvalente à vocation culturelle, ce qui a été relevé comme un manque important dans la concrétisation de l'objectif défini par la CLDR : « Faire de Florenville un véritable pôle culturel ».

Notons que ce projet est en lien étroit avec la phase 3 de l'aménagement du centre de Florenville qui propose notamment la constitution d'un vaste espace de stationnement et la création de connexions lentes vers le centre.

Lien à la stratégie du PCDR

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs de développement suivants :

Objectif principal

✓	Objectif spécifique 2.2 : Accompagner et promouvoir les artisans, les producteurs, les ressources énergétiques et les savoirs-faires-locaux
✓	Objectif spécifique 2.3 : Faire de Florenville un véritable pôle culturel

Objectif secondaire

✓	Objectif spécifique 1.2 : Restaurer et mettre en valeur le patrimoine et préserver et rénover les centres de village
✓	Objectif spécifique 2.1 : Renforcer l'attractivité touristique par le redéploiement d'un lien fort avec la Semois, l'environnement et la mobilité lente
✓	Objectif spécifique 3.3 : Proposer des lieux de rencontre, d'activités et de convivialité adaptés dans toutes les entités

Impacts du projet sur le développement durable

Social	Environnement	Economie
★★★ Développement d'un lieu de vie et d'activités	★★ Valorisation d'un site centrale en lien avec les différentes polarités. Valorisation des circuits courts	★★★★ Soutien aux producteurs et aux artisans et donc à l'activité et à l'emploi

Le projet participe..... au volet du développement durable :

0 étoiles= pas du tout ; ★ = un peu ; ★★ = moyennement ; ★★★ = correctement ; ★★★★ = très bien

Localisation et statut

- Localisation : Ancienne ferme Trinteler à Florenville
- Statut de propriété : Propriété communale
- Statut au plan de secteur : Zone d'habitat

Parties prenantes, porteurs de projet

- Porteur de projet : Commune de Florenville
- Partenaire(s) : ADL Florenville-Chiny / Centre culturel du Beau Canton / Parc Naturel de Gaume
- Source(s) de financement : DGO3-DR et FWB

Programme de réalisation

- Éléments dont il faut tenir compte pour définir la priorité de la fiche

Le projet s'inscrit dans le périmètre de la phase 3 de l'aménagement du centre de Florenville. Des travaux sont donc prévus à proximité et il est préférable d'attendre la fin de ces travaux.

Bien qu'ayant déjà fait l'objet d'une réflexion poussée, le projet manque encore de précision que pour pouvoir être réalisé à court terme.

- État du dossier

Sans objet

- Programme des travaux

Rénovation extérieure et aménagement intérieur

- Planification

Analyse fine des besoins et du programme en concertation avec l'ADL

- Démarches administratives à réaliser

Obtention des différentes autorisations nécessaires à la réalisation du projet

- Éléments à mettre en place pour assurer le bon usage de l'investissement réalisé

Implication des futurs utilisateurs dès la conception du projet

Évaluation (en relation avec les objectifs visés et les effets attendus)

- Indicateurs de réalisation

Intitulé de l'indicateur	Valeur cible	Source de vérification (document, rapport, carnet, registre,...)
Espaces dédiés aux productions locales, aux artisans et aux activités culturelles	3	Commune de Florenville

- Indicateurs de résultat

Intitulé de l'indicateur	Valeur cible	Source de vérification (document, rapport, carnet, registre,...)
Organisation d'activités	Au moins 3 activités hebdomadaires récurrentes	ADL Florenville-Chiny et Centre culturel du Beau Canton

Intitulé projet :***Cœur de village de Fontenoille******Description du projet***

Le projet d'aménagement du cœur du village de Fontenoille consiste à dégager des espaces dédiés aux usagers faibles, réguler le trafic et créer une zone centrale, lieu de rassemblement des habitants. Les matériaux utilisés seront pour les zones « usagers faibles » en pierre du pays.

Justification du projet

De manière générale, le diagnostic a mis en évidence un manque de mise en valeur des cœurs de village et l'absence d'espaces de convivialité. Le centre de Fontenoille en constitue un exemple représentatif. De plus, de nombreuses fonctions communautaires se concentrent sur cet espace : école, maison de village et église.

Lien à la stratégie du PCDR

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs de développement suivants :

Objectif principal

✓	Objectif spécifique 1.2 : Restaurer et mettre en valeur le patrimoine et préserver et rénover les centres de village
✓	Objectif spécifique 3.3 : Proposer des lieux de rencontre, d'activités et de convivialité adaptés dans toutes les entités

Objectif secondaire

/

Impacts du projet sur le développement durable

Social	Environnement	Economie
★★★★ Développement d'espaces de convivialité et aménagement de l'espace public à destination des habitants	★★★★ Mise en valeur du patrimoine et de la structure bâtie	

Le projet participe..... au volet du développement durable :

0 étoiles= pas du tout ; ★ = un peu ; ★★ = moyennement ; ★★★ = correctement ; ★★★★ = très bien

Localisation et statut

- Localisation : Centre du village de Fontenoille
- Statut de propriété : Excédents de voiries communales
- Statut au plan de secteur : Zone d'habitat à caractère rural

Parties prenantes, porteurs de projet

- Porteur de projet : Commune de Florenville
- Partenaire(s) : /
- Source(s) de financement : DGO3-DR / Fonds Régional pour les Investissements Communaux (FRIC)

Programme de réalisation

- Éléments dont il faut tenir compte pour définir la priorité de la fiche

Sans objet

- État du dossier

Première esquisse d'aménagement

- Programme des travaux

Pose de revêtements divers en fonction de l'utilisation de l'espace (espace vert, parking...)

Réalisation des plantations

Mise en place de mobilier urbain et de l'éclairage public

- Planification

Coordination préalable des différents travaux et intervenants

- Démarches administratives à réaliser

Obtention des différentes autorisations nécessaires à la réalisation du projet

- Éléments à mettre en place pour assurer le bon usage de l'investissement réalisé

Implication des habitants dans la conception du projet

Mise en place de liens avec les équipements existants (école et maison de village)

Évaluation (en relation avec les objectifs visés et les effets attendus)

▪ Indicateurs de réalisation

Intitulé de l'indicateur	Valeur cible	Source de vérification (document, rapport, carnet, registre,...)
Aménagement de l'espace public	1	Commune de Florenville

▪ Indicateurs de résultat

Intitulé de l'indicateur	Valeur cible	Source de vérification (document, rapport, carnet, registre,...)
Activités annuelles s'appropriant l'espace public	Au moins 5	Commune de Florenville

Intitulé projet :***Fondation Marci à Chassepierre*****Description du projet**

Le projet vise à réaffecter le bâtiment de la Fondation Marci situé dans le cœur de Chassepierre, à côté de l'école. La volonté est de lui donner une vocation de services, complémentaire aux différentes activités déjà organisées dans le village.

Une task-force sera organisée pour déterminer les fonctions précises du bâtiment et les besoins qui en découlent.

Justification du projet

De par l'organisation du festival international des arts de la rue, Chassepierre a acquis une réputation culturelle dépassant largement le cadre communal. Chassepierre est par ailleurs repris dans les plus beaux villages de Wallonie.

La réaffectation d'un bâtiment à valeur patrimoniale et le maintien de sa vocation culturelle constituent donc une opportunité pour poursuivre la dynamisation du village.

Lien à la stratégie du PCDR

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs de développement suivants :

Objectif principal

✓	Objectif spécifique 2.3 : Faire de Florenville un véritable pôle culturel
---	---

Objectif secondaire

✓	Objectif spécifique 1.2 : Restaurer et mettre en valeur le patrimoine et préserver et rénover les centres de village
✓	Objectif spécifique 3.3 : Proposer des lieux de rencontre, d'activités et de convivialité adaptés dans toutes les entités

Impacts du projet sur le développement durable

Social	Environnement	Economie
★★★★ Développement des activités culturelles	★ Rénovation d'un bâtiment présentant une certaine valeur patrimoniale	★ Génération d'activités dans le village

Le projet participe..... au volet du développement durable :

0 étoiles= pas du tout ; ★ = un peu ; ★★ = moyennement ; ★★★ = correctement ; ★★★★ = très bien

Localisation et statut

- Localisation : Rue Warlomont à Chassepierre
- Statut de propriété : A déterminer
- Statut au plan de secteur : Zone d'habitat à caractère rural

Parties prenantes, porteurs de projet

- Porteur de projet : Commune de Florenville
- Partenaire(s) : Centre Culturel du Beau Canton
- Source(s) de financement : DGO3-DR et FWB

Programme de réalisation

- Éléments dont il faut tenir compte pour définir la priorité de la fiche

A ce stade, seule une intention de programme est donnée sans précision suffisante pour le réaliser à court terme.

- État du dossier

Sans objet

- Programme des travaux

Rénovation extérieure et aménagement intérieur

- Planification

Si nécessaire, acquisition d'un droit réel sur le bâtiment

Définition précise du programme

- Démarches administratives à réaliser

Obtention des différentes autorisations nécessaires à la réalisation du projet

- Éléments à mettre en place pour assurer le bon usage de l'investissement réalisé

Constitution d'un comité de pilotage et de gestion

Évaluation (en relation avec les objectifs visés et les effets attendus)

- Indicateurs de réalisation

Intitulé de l'indicateur	Valeur cible	Source de vérification (document, rapport, carnet, registre,...)
Aménagement du bâtiment à vocation culturelle	1	Commune de Florenville

- Indicateurs de résultat

Intitulé de l'indicateur	Valeur cible	Source de vérification (document, rapport, carnet, registre,...)
Organisation d'activités culturelles	A déterminer en fonction du programme précis	Comité de pilotage et de gestion

Intitulé projet :***Réseau de mobilité douce***

Description du projet

Différentes études relatives à la mobilité douce ont été réalisées ou sont en cours de réalisation : schéma directeur de l'ancien PCDR, étude des chemins de liaison, etc.

De manière générale, il s'agit de mener une réflexion sur les connexions intra et supra-communales.

Au niveau supra-communal, la priorité est donnée à la poursuite de l'aménagement du RAVeL de la ligne 165a « Sainte-Cécile – Muno ». Ce parcours offre une grande opportunité en matière de voies lentes transfrontalières. Vers Herbeumont, il manque l'aménagement de quelques kilomètres mais avec d'importants ouvrages d'art (dont un tunnel) pour rejoindre le Pré-RAVeL organisé en chemin didactique « La Voie des Pierres qui Parlent » entre Herbeumont et l'ancienne gare d'Orgeo (Bertrix). De l'autre côté, l'aménagement de la ligne permettrait de rejoindre Carignan (France).

Au niveau intra-communal, il s'agit de mettre en œuvre des itinéraires de liaison entre les villages et/ou vers le centre de Florenville, complémentairement à ceux déjà réalisés, par exemple entre Sainte-Cécile et Florenville.

Le réseau de mobilité douce aura aussi bien une fonction touristique qu'utilitaire. Les matériaux et les aménagements viseront une durabilité et une accessibilité aisée, fonction de la destination du tronçon. Outre les travaux de réhabilitation ou de création du cheminement, la réfection d'ouvrages d'art est également envisagée. Des aménagements complémentaires pourront bien entendu être réalisés tels que la pose de mobilier urbain, le balisage, etc.

Justification du projet

La CLDR a souhaité mettre en avant la constitution d'un véritable réseau de mobilité douce afin de renforcer la mobilité alternative et la multimodalité du territoire. De plus, la mobilité douce constitue un axe de travail retenu par la CLDR pour renforcer l'attractivité touristique du territoire.

Par ailleurs, ce projet peut s'appuyer sur de nombreuses études et plusieurs partenaires peuvent accompagner la commune de Florenville pour mener à bien ce projet ambitieux.

Lien à la stratégie du PCDR

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs de développement suivants :

Objectif principal

✓	Objectif spécifique 2.1 : Renforcer l'attractivité touristique par le redéploiement d'un lien fort avec la Semois, l'environnement et la mobilité lente
✓	Objectif spécifique 3.4 : Renforcer la mobilité alternative et la multimodalité du territoire

Objectif secondaire

/

Impacts du projet sur le développement durable

Social	Environnement	Economie
★ Création de liens sociaux via l'utilisation des voies lentes	★★★★ Développement de l'utilisation des modes doux	★★★★ Développement de l'attractivité touristique du territoire engendrant des retombées économiques

Le projet participe..... au volet du développement durable :

0 étoiles= pas du tout ; ★ = un peu ; ★★ = moyennement ; ★★★ = correctement ; ★★★★ = très bien

Localisation et statut

- Localisation : Ensemble du territoire communal
- Statut de propriété : Multiple
- Statut au plan de secteur : Multiple

Parties prenantes, porteurs de projet

- Porteur de projet : Commune de Florenville
- Partenaire(s) : IDELUX / ADL Florenville-Chiny / Maison du Tourisme de Gaume / Syndicats d'Initiatives / Parc Naturel de Gaume
- Source(s) de financement : DGO3-DR / DGO1 / CGT / Programmes européens et wallons spécifiques

Programme de réalisation

- Éléments dont il faut tenir compte pour définir la priorité de la fiche

La réalisation du projet nécessite des moyens financiers importants et la coordination de nombreux acteurs et administrations. Il est donc difficilement réalisable à court terme.

- État du dossier

Différentes études relatives aux tracés et jonctions (cartographie et éléments techniques)

- Programme des travaux

Réalisation des aménagements, balisage et communication

- Planification

Détermination d'un phasage pour la réalisation des itinéraires

- Démarches administratives à réaliser

Vérification des statuts de propriété et, le cas échéant, acquisition des terrains nécessaires
Obtention des différentes autorisations nécessaires à la réalisation du projet

- Éléments à mettre en place pour assurer le bon usage de l'investissement réalisé

Coordination des différents acteurs et concertation supra-communale

Évaluation (en relation avec les objectifs visés et les effets attendus)

- Indicateurs de réalisation

Intitulé de l'indicateur	Valeur cible	Source de vérification (document, rapport, carnet, registre,...)
Taux de réalisation du RAVeL	100 %	Commune de Florenville

- Indicateurs de résultat

Intitulé de l'indicateur	Valeur cible	Source de vérification (document, rapport, carnet, registre,...)
Nouvelles initiatives de valorisation du RAVeL	Au moins 5 par an	Maison du Tourisme de Gaume et ADL Florenville-Chiny

Intitulé projet :***Facilitation de l'accès à la terre pour des projets agricoles locaux***

Description du projet

Le projet vise à faciliter l'installation et la pérennité de projets agricoles sur la commune.

L'accès à la terre est souvent le principal écueil face à un nouveau projet agricole. Les causes sont multiples : les prix élevés, la rigidité du bail à ferme, la faible disponibilité, la difficulté pour un porteur de projet non-issu du milieu agricole. Les pouvoirs publics ont une action limitée sur ces dynamiques privées, mais peuvent cependant avoir une influence décisive pour le succès d'un projet agricole.

L'inventaire des terres disponibles

L'inventaire des terres disponibles à court, moyen et long terme est la première étape du projet. Ces terres peuvent provenir du patrimoine foncier de la Commune et/ou CPAS, qui sont actuellement mises en location et rendues disponibles via l'adaptation des critères de location (titre de l'agriculteur, clauses environnementales et sociales,...) ou mises à disposition pour le projet. Les terres peuvent également provenir d'achat et de location par la commune afin de constituer une petite banque foncière. Des friches agricoles, ou des terres agricoles boisées ou abandonnées pourront également être remobilisées.

Engagement communal

Suite à cet inventaire, la Commune devra prendre un engagement chiffré de mise à disposition de terres à court, moyen et long terme.

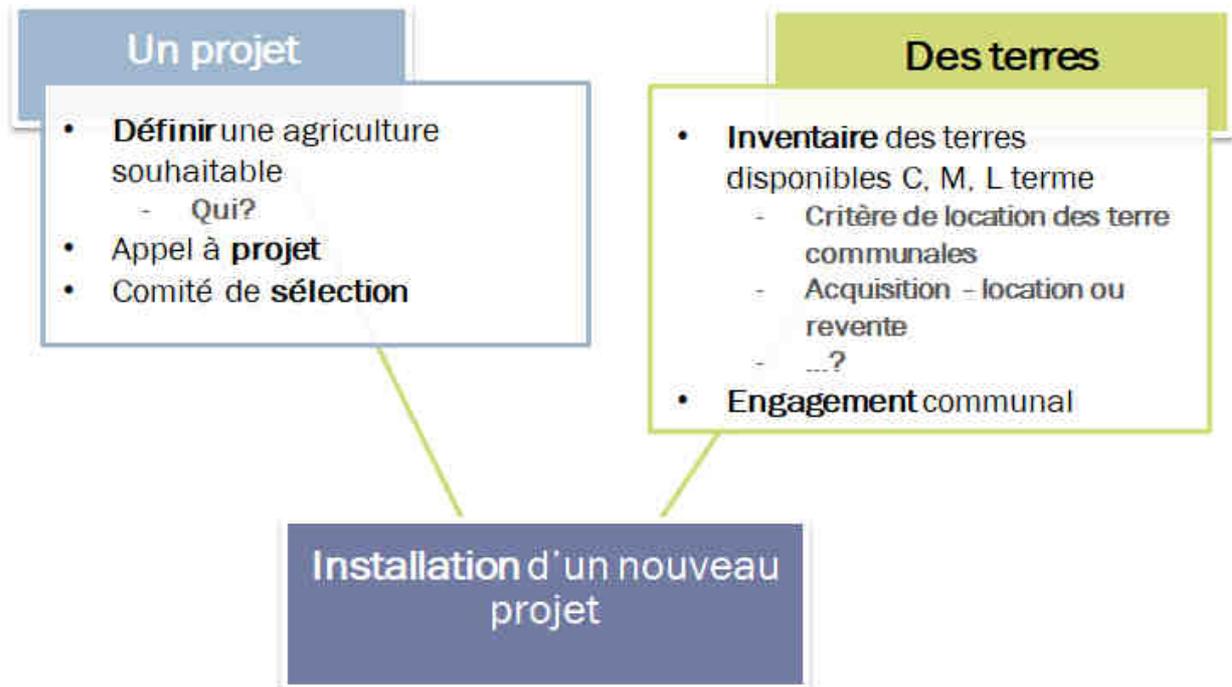
Une agriculture souhaitable

La sélection d'un projet agricole devra se faire en fonction de critères clairs par un comité de sélection. Il sera donc nécessaire de préalablement définir le type d'agriculture souhaitable et jugé d'utilité publique. Les critères comprendront ainsi des éléments de respect de l'environnement, de proximité, de solidité financière.

Ce travail de définition de critères devra se faire via un large processus participatif, qui pourra comprendre, outre la Commune, les CLDR, CCATM, agriculteurs locaux, parc naturel, Province,...

Le projet avant les terres

L'installation d'un nouveau projet agricole peut se faire quand deux processus se rencontrent : la définition d'un projet agricole et la disponibilité de terres. La définition d'un projet agricole dépend de sa localisation, de la configuration et de la qualité des terres disponibles. Combien d'hectares ? Possibilité de lieux séparés ? Besoin d'une infrastructure ? Le besoin en superficie dépend également du type d'agriculture (maraîchage, petit élevage, fromagerie, ovins,...). C'est donc avec le porteur de projet que l'on pourra sélectionner les terres correspondant au projet parmi les terres disponibles reprises dans l'inventaire.



Justification du projet

Ce projet vise à dynamiser le secteur agricole communal, en stimulant l'installation de nouveaux projets et en renforçant la pérennité de projets existants.

Florenville est un territoire intéressant car sa vocation agricole y est encore forte, avec plus d'une centaine d'emplois dans ce secteur. Le profil agricole de Florenville est également particulier avec une proportion importante de producteurs bio et de points de vente directe.

Une agriculture de proximité se trouve à la croisée de plusieurs axes du PCDR :

- Economique : renforcer l'économie locale via le maintien et la création d'activités économiques,
- Agricole : soutien direct au secteur,
- Social : participer au lien entre producteurs et consommateurs, favoriser une activité économique endogène directement en lien avec les habitants et le territoire.

Lien à la stratégie du PCDR

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs de développement suivants :

Objectif principal

✓	Objectif spécifique 2.2 : Accompagner et promouvoir les artisans, les producteurs, les ressources énergétiques et les savoirs faires-locaux
---	--

Objectif secondaire

/

Impacts du projet sur le développement durable

Social	Environnement	Economie
★★ Le projet va mettre en avant le métier d'agriculteur et le rapprocher du consommateur	★★★★ Le projet va permettre de développer une agriculture durable	★★★★ Le projet va aider les agriculteurs à lancer leurs activités

Le projet participe..... au volet du développement durable :

0 étoiles= pas du tout ; ★ = un peu ; ★★ = moyennement ; ★★★ = correctement ; ★★★★★= très bien

Localisation et statut

Sans objet

Parties prenantes, porteurs de projet

- Porteur de projet : Commune de Florenville
- Partenaire(s) : Parc Naturel de Gaume, Terre en Vue et Province de Luxembourg
- Source(s) de financement : /

Programme de réalisation

- Éléments dont il faut tenir compte pour définir la priorité de la fiche

Projet classé en priorité 2 par la CLDR lors de la priorisation des projets

- État du dossier

Néant

- Programme des travaux

Sans objet

- Planification

Mise en place d'un comité de suivi regroupant les parties prenantes (Commune, CLDR, Parc Naturel, ADL, agriculteurs locaux,...)

Définition d'une agriculture souhaitable et d'utilité publique

Inventaire des terres disponibles à court, moyen et long terme

Appel et sélection d'un projet agricole

- Démarches administratives à réaliser

Sans objet

- Éléments à mettre en place pour assurer le bon usage de l'investissement réalisé

Mise en place de critères durables pour le choix des projets à soutenir

Évaluation (en relation avec les objectifs visés et les effets attendus)

- Indicateurs de réalisation

Intitulé de l'indicateur	Valeur cible	Source de vérification (document, rapport, carnet, registre,...)
Réalisation de projets agricoles	1 par an	Commune de Florenville

- Indicateurs de résultat

Intitulé de l'indicateur	Valeur cible	Source de vérification (document, rapport, carnet, registre,...)
Taux de poursuite des projets soutenus	75 %	Commune de Florenville

Intitulé projet :***Médias de proximité*****Description du projet**

Il s'agit de créer un journal de proximité permettant aux habitants d'avoir une information diversifiée sur les activités du territoire de la commune de Florenville. La forme que pourrait prendre ce média serait numérique dans un premier temps et pourrait éventuellement prendre une forme papier.

Il faudra définir les partenaires qui pourront travailler au montage de ce journal. Le site web, qui pourra être mis en place dans un premier temps, fera également écho aux activités et manifestations rassembleuses à l'échelle du territoire et mises en place par les opérateurs culturels, touristiques et économiques à Florenville. Un onglet « territoire/agenda » permettra de donner une visibilité supplémentaire à ces actions.

Justification du projet

Il a existé un journal qui correspondait à la demande des membres de la CLDR : le journal du beau canton créé en 2004 dans le cadre du GAL Leader du Beau Canton qui rassemblait les communes de Chiny et de Florenville. Ce journal proposait en plus des informations locales des articles de fond permettant aux lecteurs d'avoir une meilleure connaissance de son territoire.

Lien à la stratégie du PCDR

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs de développement suivants :

Objectif principal

✓	Objectif spécifique 2.3 : Faire de Florenville un véritable pôle culturel
---	---

Objectif secondaire

/

Impacts du projet sur le développement durable

Social	Environnement	Economie
★★★★ Le projet va permettre une meilleure connaissance des activités et du territoire en général		★ Le projet va mettre en avant les acteurs du territoire

Le projet participe..... au volet du développement durable :

0 étoiles= pas du tout ; ★ = un peu ; ★★ = moyennement ; ★★★ = correctement ; ★★★★= très bien

Localisation et statut

Sans objet

Parties prenantes, porteurs de projet

- Porteur de projet : Commune de Florenville
- Partenaire(s) : Centre Culturel, Radio Sud et autres acteurs culturels et associatifs
- Source(s) de financement : /

Programme de réalisation

- Éléments dont il faut tenir compte pour définir la priorité de la fiche

Projet classé en priorité 2 par la CLDR lors de la priorisation des projets

- État du dossier

Néant

- Programme des travaux

Sans objet

- Planification

Créer un espace d'exposition du territoire de Florenville à la fois sur le site internet et ultérieurement en version papier.

Renforcer l'identité de la commune en valorisant son patrimoine humain, matériel et immatériel auprès des habitants et des publics extérieurs (opérateurs, visiteurs, décideurs) et en soutenant les initiatives locales fédératrices.

Définir et nourrir les sujets en favorisant une approche ascendante. Permettre aux citoyens, acteurs économiques et aux associations du territoire de participer à la création du contenu de ce média de proximité.

S'adapter aux nouveaux modes de consommation et de création de l'information. Collecter et créer du contenu à partir des NTIC et des réseaux sociaux.

- Démarches administratives à réaliser

Sans objet

- Éléments à mettre en place pour assurer le bon usage de l'investissement réalisé

Communication efficace pour une diffusion performante du média

Évaluation (en relation avec les objectifs visés et les effets attendus)

- Indicateurs de réalisation

Intitulé de l'indicateur	Valeur cible	Source de vérification (document, rapport, carnet, registre,...)
Réalisation du journal de proximité	1	Commune de Florenville

- Indicateurs de résultat

Intitulé de l'indicateur	Valeur cible	Source de vérification (document, rapport, carnet, registre,...)
Nombre d'abonnements	250	Centre Culturel

Intitulé projet :***Amélioration de l'accueil petite enfance, accueil temps-libre et extra-scolaire***

Description du projet

Le décret Accueil Temps libre (ATL) comprend deux volets complémentaires, répondant aux besoins fondamentaux du secteur. la coordination de l'accueil des enfants durant le temps libre et le soutien aux opérateurs de l'accueil extrascolaire.

- A propos de la réglementation ATL et de la formation continue
- A propos du rôle de l'ONE dans ce secteur

La coordination ATL est une dynamique d'organisation selon laquelle tous les acteurs de l'accueil des enfants de 2,5 à 12 ans présents sur le territoire de la commune se regroupent, se mettent en relation et travaillent ensemble dans un objectif commun : harmoniser l'offre d'accueil et la développer tant quantitativement que qualitativement afin de répondre aux besoins des parents, des enfants et des professionnels.

- Le rôle central de la Commune dans la Coordination ATL
- La Commission Communale de l'Accueil (CCA)
- Le Coordinateur ATL
- L'état des lieux
- Le programme CLE
- La subvention de coordination ATL

Un opérateur d'accueil extrascolaire peut organiser des activités autonomes encadrées pour les enfants âgés de 3 à 12 ans avant et après l'école, le mercredi après-midi et pendant les jours de congé scolaire. Dans le cadre du Programme CLE, et dans le cas où il répond aux conditions d'agrément du décret, il peut demander son agrément en tant qu'opérateur d'accueil extrascolaire. De plus, s'il répond aux conditions de subventionnement, l'O.N.E. peut lui octroyer un soutien financier afin de développer la qualité de l'accueil qu'il organise.

- La formation
- L'agrément extrascolaire
- Le subventionnement extrascolaire
- La déclaration de garde

Enjeux et pistes de solutions

L'objectif sur la commune de Florenville est l'amélioration de l'accueil de la petite enfance en optimisant la flexibilité des horaires et en offrant des infrastructures adaptées au nombre d'enfants. La question des listes d'attentes auprès des accueillantes et les difficultés d'inscription sont également à prendre en compte.

Dans ce cadre, des actions spécifiques seront menées avec l'aval de la CLDR. La coordinatrice de l'accueil temps libre et la CCA (commission communale de l'accueil) seront consultées dans ce cadre.

Situation actuelle :

Différentes activités organisées par la MJ : Ateliers théâtre, photo, cuisine, sortie sportive piscine, émission Radio Sud, soirée Jeux, après-midi jeux vidéo ...

Différentes activités organisées par la MJ de Chiny et Florenville

Renseignements : 061 31 33 79

Site internet : <http://mjcf.be/>

La Gaumette

Stages à la Gaumette à Martué - Diverses disciplines arts et traditions, musiques et danses, nature et bien-être.

Renseignements : La Gaumette : +32(0)487/ 33 40 53

Site internet : <http://www.lagaumette.be/>

Stages d'été au Centre Sportif local de Florenville

Stages sportifs et thématiques

Renseignements : Gérald Thiry +32(0)494/ 43 82 47

Site internet : <http://www.sports-florenville.be/>

Les Créatellers - Stages pour adultes et pour enfants

Un vaste programme à découvrir au sein de deux fascicules disponibles à l'accueil de la maison communale ou sur le site de l'ASBL

Renseignements : +32(0)479 99 31 64 - accueil@lescreatellers.be

Site internet : <http://lescreatellers.be/>

Justification du projet

Une commune qui veut se développer doit apporter des solutions adéquates en matière d'accueil de la petite enfance, d'accueil temps libre et accueil extra-scolaire.

Lien à la stratégie du PCDR

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs de développement suivants :

Objectif principal

✓	Objectif spécifique 3.2 : Favoriser l'accès aux services, la promotion d'une structure médicale de proximité et les initiatives en faveur de la santé
---	--

Objectif secondaire

/

Impacts du projet sur le développement durable

Social	Environnement	Economie
★★★★ Le projet va améliorer la qualité des services offerts liés à la petite enfance		

Le projet participe..... au volet du développement durable :

0 étoiles= pas du tout ; ★ = un peu ; ★★ = moyennement ; ★★★ = correctement ; ★★★★= très bien

Localisation et statut

Sans objet

Parties prenantes, porteurs de projet

- Porteur de projet : Commune de Florenville
- Partenaire(s) : Accueil Temps Libre
- Source(s) de financement : /

Programme de réalisation

- Éléments dont il faut tenir compte pour définir la priorité de la fiche

Projet classé en priorité 2 par la CLDR lors de la priorisation des projets

- État du dossier

Néant

- Programme des travaux

Sans objet

- Planification

Mettre en place un groupe de travail pour définir les tâches à réaliser

- Démarches administratives à réaliser

Sans objet

- Éléments à mettre en place pour assurer le bon usage de l'investissement réalisé

Communication vis-à-vis de la population

Évaluation (en relation avec les objectifs visés et les effets attendus)

▪ Indicateurs de réalisation

Intitulé de l'indicateur	Valeur cible	Source de vérification (document, rapport, carnet, registre,...)
Mise en place du groupe de travail	1	Commune de Florenville

▪ Indicateurs de résultat

Intitulé de l'indicateur	Valeur cible	Source de vérification (document, rapport, carnet, registre,...)
Mise en œuvre des actions proposées par le groupe de travail	75 %	Commune de Florenville

Intitulé projet :***Promotion de l'alimentation saine***

Description du projet

Ce projet vise à promouvoir l'alimentation saine et de proximité dans les collectivités de la commune. Les principales collectivités visées sont le CPAS (homes, crèche) ainsi que les écoles (réseau communal et libre), la Commune (accueil extra-scolaire, événements particuliers). Ce projet vise ainsi deux objectifs : un objectif de santé communautaire et également un objectif de soutien à l'agriculture de proximité. Florenville possède plusieurs atouts pour la mise en œuvre de cette démarche : des collectivités importantes, au sein du CPAS ou des écoles, et il y a une présence locale d'agriculteurs, de producteurs ainsi que des filières de transformation agroalimentaire (salaisons, ...).

Un groupe de travail sera tout d'abord mis en place, au départ de la CLDR et de la Commune, regroupant les acteurs concernés, dont CPAS et directions d'écoles, ainsi qu'un facilitateur afin de définir les marges de manœuvre au sein de chaque collectivité. Une coordination avec les producteurs (agriculteurs, transformateurs) sera menée en parallèle. Le projet consiste également en un accompagnement des collectivités dans le changement de certaines habitudes, formations et évaluation de l'expérience.

Le projet pourra également comprendre des actions de sensibilisation comme par exemple des cours de cuisine, des ateliers du goût, des formations spécifiques pour le personnel de cuisine, l'intégration de modules didactique dans les classes, une information spécifique des parents (crèches, écoles).

Justification du projet

La commune de Florenville se place déjà dans une dynamique d'alimentation durable, grâce notamment au lancement du marché hebdomadaire des producteurs locaux ainsi qu'à la grande proportion d'agriculteurs bio sur le territoire communal.

Cependant, dans une réflexion de promotion de la santé, l'alimentation est vite apparue comme un des principaux leviers pour améliorer la santé de tous. Beaucoup d'initiatives existent afin de promouvoir l'alimentation saine dans les collectivités (labels, cahiers des charges, le clic local, soutien de la Province du Luxembourg,...). Cependant de tels projets nécessitent un travail important de coordination de tous les acteurs, ainsi que des changements d'habitudes, tant en cuisine que pour les bénéficiaires.

Lien à la stratégie du PCDR

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs de développement suivants :

Objectif principal

✓	Objectif spécifique 3.2 : Favoriser l'accès aux services, la promotion d'une structure médicale de proximité et les initiatives en faveur de la santé
---	--

Objectif secondaire

✓	Objectif spécifique 2.2 : Accompagner et promouvoir les artisans, les producteurs, les ressources énergétiques et les savoirs faïences-locaux
---	--

Impacts du projet sur le développement durable

Social	Environnement	Economie
	★★★★ Le projet va favoriser le recours à des produits de qualité réalisés de manière durable	★★★★ Le projet va soutenir les agriculteurs et les producteurs locaux

Le projet participe..... au volet du développement durable :

0 étoiles= pas du tout ; ★ = un peu ; ★★ = moyennement ; ★★★ = correctement ; ★★★★ = très bien

Localisation et statut

Sans objet

Parties prenantes, porteurs de projet

- Porteur de projet : Commune de Florenville
- Partenaire(s) : Parc Naturel de Gaume, Agence de Développement Local, producteurs locaux et collectivités locales
- Source(s) de financement : /

Programme de réalisation

- Éléments dont il faut tenir compte pour définir la priorité de la fiche

Projet classé en priorité 2 par la CLDR lors de la priorisation des projets

- État du dossier

Néant

- Programme des travaux

Sans objet

- Planification

Mise en place d'un groupe de travail Commune - collectivités et déterminer les marges de manœuvres

Mise en place d'un groupe de travail reprenant Commune, producteurs, parc naturel, ADL afin de déterminer les possibilités

Mise en place de partenariats

Communication et sensibilisation des bénéficiaires, professionnels impliqués, parents, etc.

- Démarches administratives à réaliser

Sans objet

- Éléments à mettre en place pour assurer le bon usage de l'investissement réalisé

Communication vis-à-vis de la population, des collectivités et des producteurs

Évaluation (en relation avec les objectifs visés et les effets attendus)

- Indicateurs de réalisation

Intitulé de l'indicateur	Valeur cible	Source de vérification (document, rapport, carnet, registre,...)
Mise en place du groupe de travail	1	Commune de Florenville

- Indicateurs de résultat

Intitulé de l'indicateur	Valeur cible	Source de vérification (document, rapport, carnet, registre,...)
Collectivités adhérant aux partenariats	5	Commune de Florenville

Intitulé projet :

Réseau de chaleur

Description du projet

De manière générale, le projet vise à développer le recours aux énergies renouvelables en valorisant prioritairement les ressources locales.

Dans cet objectif et afin de valoriser la ressource bois fortement présente sur le territoire communal, il serait intéressant de réfléchir à la mise en place de réseaux de chaleur alimentés par une ou plusieurs chaudières bois (plaquettes ou pellets).

La priorité sera donnée aux lieux centralisant plusieurs équipements ou infrastructures publics et/ou fortement consommateurs d'énergie. En fonction des opportunités, des bâtiments privés (logements ou autres) pourront s'y raccorder.

Préalablement à tout développement de projets, une étude de faisabilité devra être réalisée.

Ce projet s'inscrit en relation avec la réflexion menée pour une adhésion à la Convention des Maires.

Justification du projet

Soucieuse de l'importance d'une gestion énergétique durable, la commune de Florenville souhaite initier des projets en faveur des énergies renouvelables. En effet, actuellement, peu d'actions sont entreprises en ce sens sur le territoire.

Fort logiquement, la ressource bois constitue une opportunité à valoriser. En effet, la commune de Florenville compte pratiquement 8.890 ha de bois et forêts dont +/- 3.300 de bois communaux.

Lien à la stratégie du PCDR

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs de développement suivants :

Objectif principal

✓	Objectif spécifique 2.2 : Accompagner et promouvoir les artisans, les producteurs, les ressources énergétiques et les savoir-faire-locaux
---	---

Objectif secondaire

✓	Objectif spécifique 1.1 : Mettre en valeur et respecter la nature au sens large du terme et réduire les nuisances et pollutions
---	---

Intitulé projet :***Equipements de loisirs originaux******Description du projet***

Le projet consiste à mener une réflexion approfondie, en partenariat avec les acteurs touristiques, sur le développement d'équipements de loisirs originaux afin de renforcer l'attractivité du territoire de Florenville.

Ces équipements se voudront novateurs et viendront utilement compléter l'offre déjà existante. Ils seront prioritairement orientés vers la valorisation des ressources locales : nature, forêt, Semois, etc.

Justification du projet

La commune de Florenville peut s'appuyer sur des éléments touristiques importants (abbaye d'Orval, festival de Chassepierre, etc.) ainsi que sur son cadre naturel. Un autre attrait pour les visiteurs, principalement français, est l'offre commerciale et l'ouverture dominicale. Toutefois, la commune perd en attractivité, plus particulièrement pour les touristes belges. Il convient dès lors de mettre en place des initiatives visant à renforcer l'attractivité du territoire.

Lien à la stratégie du PCDR

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs de développement suivants :

Objectif principal

✓	Objectif spécifique 2.1 : Renforcer l'attractivité touristique par le redéploiement d'un lien fort avec la Semois, l'environnement et la mobilité lente
---	--

Objectif secondaire

✓	Objectif spécifique 1.1 : Mettre en valeur et respecter la nature au sens large du terme et réduire les nuisances et pollutions
✓	Objectif spécifique 1.2 : Restaurer et mettre en valeur le patrimoine et préserver et rénover les centres de village

Intitulé projet :***Infrastructures sportives*****Description du projet**

Le projet vise à développer de nouvelles infrastructures sportives dans les villages (plaine de jeux, terrains multisports, etc.). Ceux-ci devront être adaptés aux différents profils d'utilisateurs (enfants, jeunes, etc.).

Par ailleurs, il convient également de mettre à niveau certaines infrastructures existantes que ce soit en matière de confort ou de sécurité (par exemple les installations du football de Sainte-Cécile).

Justification du projet

Le territoire de Florenville compte de nombreuses associations à finalité sportive. Malheureusement, certaines infrastructures sont vétustes ou d'autres sont manquantes. De plus, le territoire manque d'espaces « rassembleurs ».

Lien à la stratégie du PCDR

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs de développement suivants :

Objectif principal

✓	Objectif spécifique 3.3 : Proposer des lieux de rencontre, d'activités et de convivialité adaptés dans toutes les entités
---	---

Objectif secondaire

/

Intitulé projet :***Quartiers innovants******Description du projet***

Le projet vise à accompagner le développement des nouveaux quartiers en suscitant une démarche axée vers la qualité et l'innovation.

A l'instar du projet mené sur la ZACC « Fâche Sainte-Anne » à Florenville, il convient de porter une attention particulière à la mobilité (aménagement en zone de convivialité ou zone résidentielle, priorités aux déplacements lents), aux espaces publics, aux espaces verts, à la conception architecturale, à la mixité sociale et intergénérationnelle et, de manière plus générale, au développement durable (gestion énergétique, de l'eau, des déchets, etc.).

Justification du projet

Depuis de nombreuses années, Florenville souffre d'un déclin démographique : perte de population dans certains villages, population âgée et vieillissante, etc.

La réflexion sur le développement de logements constitue un axe de travail pour renforcer l'attractivité du territoire. Ceux-ci doivent cependant s'inscrire dans des quartiers durables et offrant un cadre de vie qualitatif.

Lien à la stratégie du PCDR

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs de développement suivants :

Objectif principal

✓	Objectif spécifique 1.3 : S'appuyer sur le schéma de structure pour gérer le développement de quartiers intégrés et innovants
---	--

Objectif secondaire

✓	Objectif spécifique 3.1 : Proposer une offre en logements pour tous, dans une perspective intergénérationnelle et durable
✓	Objectif spécifique 3.4 : Renforcer la mobilité alternative et la multimodalité du territoire

Intitulé projet :***Structure médicale***

Description du projet

Le projet consiste à mettre à disposition un local ou un bâtiment (par exemple l'ancienne gare de Florenville) pour permettre le développement d'associations médicales (pratiques de groupes) mais également le renforcement de l'offre médicale et paramédicale (attractivité pour les praticiens et les professionnels de la santé).

Il permettra également une mise en réseau des acteurs de la santé.

Justification du projet

Bien que l'offre en soins de santé peut être qualifiée de globalement bonne, Florenville est répertoriée par l'INAMI comme faisant partie d'une zone à faible densité médicale. Les catégories des médecins de 45-54 ans et 55-64 ans sont les plus importantes.

Par ailleurs, la population est vieillissante. Or, qui dit population âgée, dit généralement des besoins de santé importants. Le nombre de consultations et de visites à domicile du médecin généraliste sont d'ailleurs plus importantes à Florenville par rapport aux autres niveaux géographiques.

Lien à la stratégie du PCDR

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs de développement suivants :

Objectif principal

✓	Objectif spécifique 3.2 : Favoriser l'accès aux services, la promotion d'une structure médicale de proximité et les initiatives en faveur de la santé
---	--

Objectif secondaire

/

Intitulé projet :

Espaces « nature »

Description du projet

Le projet vise à réaliser des aménagements mettant en valeur la nature dans son ensemble, notamment la nature « ordinaire ». Ces aménagements se voudront avant tout légers et intégrés tout en étant ludiques et didactiques. Ils pourront faire partie intégrante de circuits thématiques.

Justification du projet

Le territoire de Florenville se caractérise par une richesse naturelle et paysagère très importante. La Semois, la cuesta ou encore la forêt participent à créer des milieux de très grande qualité. Toutefois, bien que la commune participe à de nombreux programmes environnementaux, la nature, au sens large du terme, semble actuellement être peu mise en valeur.

Lien à la stratégie du PCDR

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs de développement suivants :

Objectif principal

✓	Objectif spécifique 1.1 : Mettre en valeur et respecter la nature au sens large du terme et réduire les nuisances et pollutions
---	---

Objectif secondaire

✓	Objectif spécifique 2.1 : Renforcer l'attractivité touristique par le redéploiement d'un lien fort avec la Semois, l'environnement et la mobilité lente
✓	Objectif spécifique 3.3 : Proposer des lieux de rencontre, d'activités et de convivialité adaptés dans toutes les entités

Intitulé projet :***Abords de Semois******Description du projet***

Le projet consiste à revaloriser les abords de la Semois. Il pourra prendre plusieurs formes comme l'entretien ou la création de chemins en bord de Semois (par exemple entre le camping de Florenville et Martué) ou la mise en relation du territoire avec le cours d'eau par l'amélioration de l'accessibilité et l'aménagement de petits espaces récréatifs (par exemple à Florenville le long de la cuesta).

Justification du projet

La Semois constitue un axe naturel structurant à l'échelle du territoire dont la mise en valeur aura des répercussions sur l'attractivité touristique de la commune.

Lien à la stratégie du PCDR

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs de développement suivants :

Objectif principal

✓	Objectif spécifique 1.1 : Mettre en valeur et respecter la nature au sens large du terme et réduire les nuisances et pollutions
---	---

Objectif secondaire

✓	Objectif spécifique 2.1 : Renforcer l'attractivité touristique par le redéploiement d'un lien fort avec la Semois, l'environnement et la mobilité lente
✓	Objectif spécifique 3.3 : Proposer des lieux de rencontre, d'activités et de convivialité adaptés dans toutes les entités

Intitulé projet :

Espaces de convivialité et cœurs de villages

Description du projet

De manière globale, le projet vise à valoriser les cœurs de villages par la réalisation d'aménagements intégrés à leur contexte. Il s'agit de renforcer les espaces de convivialité intergénérationnels tout en mettant en valeur le patrimoine. Ces espaces pourront s'accompagner de mobilier urbain et éventuellement de plaines de jeux.

A ce stade, différents lieux ont été ciblés (liste non exhaustive) :

- Aménagement devant la mairie de Muno.
- Aménagement fontaine du Hémeau et réouverture de la plage de la Mécanique à Sainte-Cécile.
- Rénovation de la plaine de jeux à Fontenoille.
- Espaces de convivialité à Florenville.
- Place Bajot à Villers-devant-Orval.

Justification du projet

Le patrimoine bâti est de grande qualité sur le territoire communal de Florenville. On peut toutefois regretter que les éléments patrimoniaux soient peu entretenus et mis en valeur : par exemple les espaces publics. D'autre part, de manière générale, les différents villages disposent de peu d'espaces de convivialité.

Lien à la stratégie du PCDR

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs de développement suivants :

Objectif principal

✓	Objectif spécifique 1.2 : Restaurer et mettre en valeur le patrimoine et préserver et rénover les centres de village
✓	Objectif spécifique 3.3 : Proposer des lieux de rencontre, d'activités et de convivialité adaptés dans toutes les entités

Objectif secondaire

✓	Objectif spécifique 2.1 : Renforcer l'attractivité touristique par le redéploiement d'un lien fort avec la Semois, l'environnement et la mobilité lente
---	---

Intitulé projet :***Coordination des acteurs touristiques locaux******Description du projet***

Le tourisme à Florenville constitue un pan important de l'économie. Son territoire comporte des sites touristiques majeurs comme l'abbaye d'Orval et le village de Chassepierre, des établissements Horeca et des associations dont l'objectif est de renforcer l'attractivité touristique de Florenville.

Depuis 2016, Florenville fait partie de la Maison du tourisme de Gaume. Le Syndicat d'initiative de Florenville joue un rôle important dans l'accueil touristique. Plusieurs SI moins importants mettent en valeur des activités plus locales (Chassepierre, Muno, Villers-devant-Orval...).

On compte également sur des associations à vocations culturelles ou associatives pour mener plusieurs événements sur le territoire qui contribue à son attractivité (Festival des arts de la rue, Carnaval, ...).

La capacité d'hébergement est encore importante et diversifiée, ainsi que l'offre en Horeca.

De plus, il existe aussi un tourisme de niches comme par exemple le tourisme aventure, le tourisme équestre, le tourisme en lien avec la Semois (pêche, kayak) ...

Justification du projet

Afin de renforcer l'attractivité touristique, il est nécessaire d'appuyer la collaboration entre les acteurs contribuant au dynamisme touristique afin d'accroître les synergies.

Lien à la stratégie du PCDR

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs de développement suivants :

Objectif principal

✓	Objectif spécifique 2.1 : Renforcer l'attractivité touristique par le repositionnement d'un lien fort avec la Semois, l'environnement et la mobilité lente
---	---

Objectif secondaire

/

Intitulé projet :***Coordination des acteurs du secteur jeunesse***

Description du projet

Ce projet consiste en un ensemble progressif de démarches ascendantes entreprises avec les jeunes habitants (15 à 25 ans) de la commune de Florenville afin de connaître leurs attentes et favoriser l'émergence de projets jeunesse. Ce travail participatif est réalisé en étroite collaboration avec la maison des jeunes de Florenville-Chiny et la Commune de Florenville.

Mise en place d'un nouvel espace d'échange : la plateforme jeunesse.

Repérage de jeunes pouvant être mobilisés au sein d'une plateforme de coordination ancrée dans la structure de la Maison des jeunes (en partenariat avec le centre culturel). Cette «plateforme jeunesse» agira en tant que groupe de pilotage et d'appui aux projets jeunes. Elle se réunira et sera consultée dans l'objectif de mobiliser les jeunes (tous centres d'intérêt confondus), de communiquer à propos de leurs projets, de définir une politique jeunesse concertée et de proposer une offre socioculturelle différenciée. En outre, les membres de cette plateforme apprécieront l'opportunité d'organiser le concours « jeunes talents » de manière récurrente.

Création de services supplémentaires de qualité à destination des jeunes.

Suite à la mise en place de la plateforme jeunesse, nous pouvons nous attendre, lorsque des demandes seront affirmées, à pouvoir donner corps à différents projets mobilisant les jeunes. Il pourra s'agir d'un simple soutien comme de la création de nouveaux organes et/ou services de qualité (par exemple, une structure d'accompagnement de la jeunesse pilotée par un animateur professionnel, un espace multimédia intergénérationnel, un club sportif, une commission consultative des jeunes, un accueil infor-jeunes, lieu de convivialité pour les mouvements de jeunesse...).

Une infrastructure à destination des jeunes, notamment des mouvements de jeunesse, pourra également être créée.

Justification du projet

Il est nécessaire de créer des services et des activités spécifiques pour les jeunes. L'objectif est à la fois d'améliorer la qualité de vie des 15-25 ans, de les inclure dans la vie collective en respectant leurs besoins et leurs envies. C'est aussi un moyen d'encourager les jeunes à rester sur le territoire ou d'y revenir une fois leurs études terminées.

Lien à la stratégie du PCDR

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs de développement suivants :

Objectif principal

✓	Objectif spécifique 2.3 : Faire de Florenville un véritable pôle culturel
---	--

Objectif secondaire

/

Intitulé projet :***Offre de services complémentaires aux homes***

Description du projet

En parallèle aux homes communaux, il y a une réelle demande pour développer des solutions alternatives et complémentaires pour favoriser le bien-être, le maintien à domicile, l'autonomie des aînés de la commune de Florenville. Plusieurs pistes ont d'ores et déjà été évoquées :

Accueil de jour

Structure d'accueil alternative, qui assure la prise en charge des personnes âgées pendant la journée. Cette prise en charge comprend des aides et services variés : activités sociales et artistiques (ateliers, promenades,...), repas, services à la personne (coiffure, pédicure,...), consultations médicales,...

Cet accueil doit se faire en collaboration avec toute une série de professionnels (animateur, infirmiers, ergothérapeutes, médecins,...). Il doit également bénéficier d'un service de transport adapté.

Ce service peut bénéficier des structures existantes (homes, maisons de villages, espaces communautaires,...) et être délocalisé dans les différentes localités de la commune.

Accueil de court séjour

Doit permettre d'accueillir une personne à court terme, permettant de répondre à une urgence ou de soulager les familles, dans une optique de retour à domicile. Cet accueil peut être ponctuel ou régulier.

Offre de services à domicile

Amélioration de l'offre de services à domicile via une meilleure coordination des services, un soutien aux professionnels indépendants (aide au quotidien, aide médicale, paramédicale ou sociale, transport), permettant d'améliorer la qualité de vie et de favoriser le maintien à domicile.

D'autres pistes d'actions permettant de briser l'isolement, de renforcer l'autonomie et le maintien à domicile et de soulager les aidants proches pourront également être mises en place : conseil consultatif des aînés, supports de communication et de promotion, café-papote, café-Alzheimer, etc.

Justification du projet

La pyramide des âges de la commune de Florenville se caractérise par une population âgée importante. Les plus âgés d'entre eux (75 ans et plus) nécessitent une attention particulière sur le plan de la santé : accès aux soins, lutte contre l'isolement, cadre de vie adapté, activités de bien-être et sociales,...

En parallèle, le CPAS de Florenville développe depuis des années une réelle expertise dans les soins à la personne, et la commune bénéficie d'une offre médicale et paramédicale de qualité vers la personne âgée. Cette expertise peut être valorisée en développant des services complémentaires aux homes.

De plus, l'évolution du cadre de vie de la personne âgée est souvent perçue comme binaire : domicile ou institution. Il existe cependant toute une série de solutions permettant de retarder l'hospitalisation ou le placement, d'alléger la charge familiale ou de rompre avec l'isolement et la perte d'autonomie.

Lien à la stratégie du PCDR

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs de développement suivants :

Objectif principal

✓	Objectif spécifique 3.2 : Favoriser l'accès aux services, la promotion d'une structure médicale de proximité et les initiatives en faveur de la santé
---	--

Objectif secondaire

/